

MINISTERE DE L'URBANISME

ET DE L'HABITAT

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES ETUDES
ET DES STATISTIQUES SECTORIELLES

DIRECTION DES STATISTIQUES SECTORIELLES



BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

ANNUAIRE STATISTIQUE 2016



Novembre 2017

01 BP 6960 Ouagadougou 01

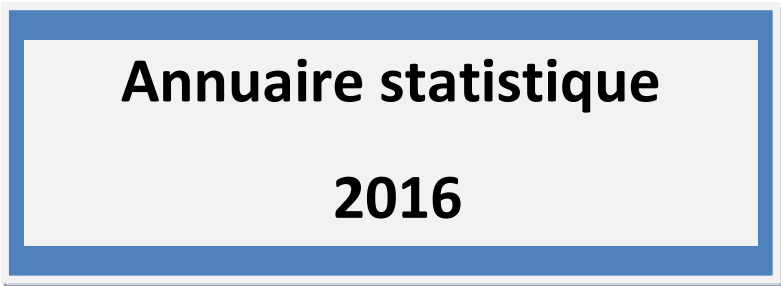
Burkina Faso TEL: (+226) 25 30 57 86 / 50 32 49 49 – Fax: (+226) 25 30 57 88

Site web: www.muh.gov.bf – Email: muh@fasonet.bf

Secrétariat général

Direction générale des études et des statistiques sectorielles

Direction des Statistiques Sectorielles

The image shows the front cover of a statistical yearbook. It features a light gray rectangular area in the center, which is framed by a thick blue border. Inside the gray area, the words "Annuaire statistique" are written in a bold, black, sans-serif font. Below this, the year "2016" is displayed in a larger, bold, black, sans-serif font.

Annuaire statistique 2016

Novembre 2017

AVANT PROPOS

L'élaboration de l'annuaire statistique du ministère constitue un instrument important dans l'administration et la gestion des structures du secteur ministériel. Il consiste à porter à la connaissance de tous, par des résumés sommaires et faciles à comprendre et si possible dans des séries annuelles comparables. Il vise à étendre l'information au-delà d'un public spécialisé et d'en permettre une large utilisation et satisfait aux principes modernes de diffusion statistique. Ainsi, il permet (1) à l'utilisateur d'avoir un accès rapide aux données ; (2) de rassembler dans un même document des indicateurs sur des thèmes variés ; (3) de fournir des données sur plusieurs périodes ; (4) de fournir des données de plusieurs sources et enfin de (5) de fournir des informations détaillées et désagrégées au niveau régional, provincial ou communal.

Aussi, l'élaboration de l'annuaire statistique est l'occasion pour le ministère de mieux cerner les besoins en informations, d'assurer la cohérence et la qualité des statistiques produites par ses différentes structures et de mieux valoriser les données.

Le présent annuaire est le troisième du genre après ceux de 2012 et 2013 qui ont été validés. Ce document dont la maquette a déjà fait l'objet d'une validation en octobre 2017 est le résultat d'un processus de large concertation. Il s'appuie sur deux volets : la compilation des données de sources administratives et l'exploitation des données d'enquêtes et de recensement.

La collecte et la centralisation des données, le traitement des données et la vérification de leur fiabilité ont permis de finaliser le document qui est ensuite soumis à validation.

C'est l'occasion de rappeler que nous accueillerons avec plaisir toutes critiques, observations et suggestions pouvant contribuer à l'amélioration de nos futures éditions.

Nous adressons nos remerciements à tous ceux qui ont contribué à l'élaboration de ce document notamment les structures centrales et rattachées du MUH. Par ailleurs nous félicitons la DGESS qui aura porté le projet à travers la Direction des Statistiques Sectorielles (DSS).

Le Ministre de l'urbanisme et de l'habitat



Maurice Dieudonné BONANET

Officier de l'Ordre National

Table des matières

AVANT PROPOS.....	Erreur ! Signet non défini.
Liste des tableaux	4
SIGLES ET ABREVIATIONS	8
I. Missions, attributions et organisation du Ministère.....	9
I.1. Rappel des missions et attributions du ministère	9
I.2. Organisation du Ministère.....	11
II. Démarche méthodologique, difficultés rencontrées et recommandations.....	12
II.1. Méthodologie	12
II.2. Difficultés rencontrées	13
II.3. Recommandations.....	13
II.4. Perspectives	14
III. Principales réalisations dans le domaine de l’habitat et de l’urbanisme depuis 1960.....	15
IV. Caractéristiques générales du Burkina Faso	34
IV.1. Population	34
IV.2. Indicateur de pauvreté	37
V. Urbanisme	38
V.1. Caractéristiques générales.....	38
V.2. Activités du MUH	42
V.2.1. Aménagements.....	42
V.2.2. Agréments techniques	47
V.2.3. Titres fonciers	49
VI. Habitat.....	58
VI.1. Caractéristiques générales.....	58
VI.2. Activités du MUH	62
VI.2.1. Constructions de logements	62
VI.2.2. Coût de construction de logements	69
VI.2.3. Contrôles des chantiers	70
VII. Accès aux équipements et services de base.....	80
VII.1. Electricité et énergie	80
VII.2. Eau et assainissement.....	86
VII.3. Transports.....	89
VII.4. Communication	93
VII.5. Santé.....	93
VII.6. Education	96
VII.7. Marchés	99
VIII. Ressources du MUH.....	100
VIII.1. Ressources humaines du MUH	100
VIII.2. Ressources financières	103
IX. Glossaire	105
X. Equipe de rédaction.....	108

Liste des tableaux

Tableau 4- 1 : Population du Burkina Faso et selon le sexe en milieu d'année (en milliers)	34
Tableau 4- 2 : Population du Burkina Faso par groupes d'âge en milieu d'année (en milliers)	36
Tableau 4- 3 : Evolution des différents taux démographiques	37
Tableau 4- 4 : Evolution de l'incidence de pauvreté par milieu de résidence (%).....	37
Tableau 4- 5 : Evolution de l'incidence de pauvreté (%).....	37
Tableau 4- 6 : Evolution Seuil de pauvreté.....	38
Tableau 5- 1: Evolution de la population urbaine de 1960 à 2006 par ville	38
Tableau 5- 2 : Pourcentage des Ménages situés en zone lotie	40
Tableau 5- 3: Répartition de la population et milieu de résidence en 2006	41
Tableau 5- 4 : Population du Burkina Faso par milieu de résidence en milieu d'année (en milliers)	42
Tableau 5- 5 : Pourcentage de la population urbaine selon l'occupation principale du chef de ménage en 2006 et 2014	42
Tableau 5- 6 : Nombre de parcelles à usage d'habitation dégagées par la SONATUR	42
Tableau 5- 7 : Superficie des parcelles à usage d'habitation dégagées par la SONATUR (en ha)	43
Tableau 5- 8 : Nombre de parcelles à usage communautaire dégagées par la SONATUR	43
Tableau 5- 9 : Nombre d'espaces verts dégagés par la SONATUR	43
Tableau 5- 10 : Superficies des parcelles à usage communautaire dégagées par la SONATUR (en ha)	44
Tableau 5- 11 : Superficies des espaces verts dégagés par la SONATUR (en ha)	44
Tableau 5- 12 : Superficie des réserves administratives dégagées par la SONATUR (en ha).....	44
Tableau 5- 13 : Nombre de parcelles à usage commercial dégagées par la SONATUR	45
Tableau 5- 14 : Superficie des parcelles à usage commercial dégagées par la SONATUR (en ha)	45
Tableau 5- 15 : Nombre de kilomètres linéaires de caniveaux réalisés par la SONATUR.....	45
Tableau 5- 16 : Nombre de personnes attributaires de parcelles de la SONATUR selon le sexe	46
Tableau 5- 17 : Nombre de demandeurs de parcelles de la SONATUR.....	46
Tableau 5- 18 : Répartition des demandeurs de parcelle de relais cité de Saponé selon le sexe et la classe d'âge en 2013	46
Tableau 5- 19 : Répartition des attributaires cités relais de Saponé selon le sexe et la classe d'âge en 2013	46
Tableau 5- 20 : Répartition des attributaires cités relais de Saponé selon le sexe et la situation matrimoniale en 2013 ...	47
Tableau 5- 21 : Répartition des attributaires cités relais de Saponé selon la tranche de superficies attribuées en 2013....	47
Tableau 5- 22 : Nombre de demandes d'agréments techniques en bâtiment enregistrées	47
Tableau 5- 23 : Nombre d'agréments techniques octroyés (bâtiments et architecture)	48
Tableau 5- 24 : Nombre d'agréments délivrés selon le type.....	48
Tableau 5- 25 : Nombre de titres fonciers délivrés	49
Tableau 5- 26 Etat de délivrance des cessions provisoires	49
Tableau 5- 27 nombre des constats d'états des lieux et des évaluations des investissements du guichet unique du foncier de Ouaga	49
Tableau 5- 28 : Situations de délivrances des titres D'attestation d'attribution provisoire par attribution en 2015	50
Tableau 5- 29 : Nombre d'actes délivrés Au Guichet Unique du Foncier de BOBO- DIOULASSO (situation globale). 50	50
Tableau 5- 30 Etat d'exécution des constats d'états des lieux	50
Tableau 5- 31 : Nombre de dossiers d'exécution des évaluations des investissements à Ouagadougou	51
Tableau 5- 32 : Nombre de dossiers d'attestation d'attribution provisoire par attribution (AA/A) reçu par sexe	51
Tableau 5- 33 : Nombre de dossiers d'attestation d'attribution provisoire par attribution (AA/A) Transmis dans les délais	51
Tableau 5- 34 : Nombre de dossiers d'attestation d'attribution provisoire par attribution (AA/A) retournée par sexe	51
Tableau 5- 35 : Nombre de dossiers d'attestation d'attribution provisoire par mutation (AA/A) reçu.....	51
Tableau 5- 36 : Nombre de dossiers d'attestation d'attribution provisoire par mutation (AA/A) Transmis dans les délais	52
Tableau 5- 37 : Nombre de dossiers d'attestation d'attribution provisoire par mutation (AA/A) retournée	52
Tableau 5- 38 : Nombre de titres d'attestation d'attribution provisoire par mutation (AAP/M) délivrée dans les délais. 52	52
Tableau 5- 39 : Nombre de Dossiers d'Etat des Droits Réels Reçus	52
Tableau 5- 40 : Nombre de dossier d'Etat des Droits Réels transmis dans les délais.....	52
Tableau 5- 41 : Nombre de dossier d'Etat des Droits Réels Retournés	53
Tableau 5- 42 : Nombre de dossiers d'Etat des Droits Réels délivrés	53

Tableau 5- 43 : nombre de dossier de demande de permis urbain d'habiter par attribution Reçus.....	53
Tableau 5- 44 : Nombre de dossier de demande de permis urbain d'habiter par attribution Transmis dans les délais....	53
Tableau 5- 45 : Nombre de dossier de demande de permis urbain d'habiter par attribution Retournée	53
Tableau 5- 46 : Nombre de dossier de titres de permis urbain d'habiter par attribution délivrés	54
Tableau 5- 47 : Nombre de dossier de titres de permis urbain d'habiter par attribution Reçus	54
Tableau 5- 48 : Nombre de dossier de titres de permis urbain d'habiter par attribution Transmis dans les délais	54
Tableau 5- 49 : Nombre de dossier de permis d'exploiter Transmis dans les délais	54
Tableau 5- 50 : Nombre de dossier de permis d'exploiter délivrés.....	54
Tableau 5- 51 : Nombre de dossier de titres fonciers Reçus	55
Tableau 5- 52 : Nombre de dossier de titres fonciers Transmis dans les délais	55
Tableau 5- 53 : nombre de dossier de titres fonciers Retournée	55
Tableau 5- 54 : Nombre de dossier de titres fonciers délivrés	55
Tableau 5- 55 : Nombre de demande de Terrain Reçus.....	55
Tableau 5- 56 : Nombre de dossiers de demande de Terrain Transmis dans les délais	56
Tableau 5- 57 : Nombre de dossiers de demande de Terrain Retourné	56
Tableau 5- 58 : nombre de dossiers de demande de Terrain délivrés	56
Tableau 5- 59 : Nombre de dossiers de délivrance d'actes notariés reçu.....	56
Tableau 5- 60 : Nombre de dossiers de délivrance d'actes notariés transmis dans les délais	56
Tableau 5- 61 : Nombre de dossiers de délivrance d'actes notariés retourné	57
Tableau 5- 62 : Nombre de dossiers de délivrance d'actes notariés délivré	57
Tableau 5- 63 : Villes disposant de SDAU adopté en conseil des ministres.....	57
Tableau 6- 1 : Pourcentage des ménages avec murs du logement en terre	58
Tableau 6- 2 : Pourcentage des ménages avec murs du logement en ciment (parpaing de ciment).....	58
Tableau 6- 3 : Pourcentage des ménages avec murs du logement en pierre	59
Tableau 6- 4 : Pourcentage des ménages avec murs du logement en paille.....	59
Tableau 6- 5 : Pourcentage des ménages urbains selon le type d'habitat	60
Tableau 6- 6 : Pourcentage des ménages avec toit du logement en tôle	60
Tableau 6- 7 : Pourcentage des ménages avec toit du logement en paille	61
Tableau 6- 8 : Pourcentage des ménages avec toit du logement en terre.....	61
Tableau 6- 9 : Nombre moyen de personnes par pièce occupée selon le milieu de résidence	62
Tableau 6- 10 : Répartition des ménages selon la nature du mur du bâtiment principal en 2014.....	62
Tableau 6- 11 : Nombre de logements économiques construits selon la région	62
Tableau 6- 12 : Nombre de logements sociaux construits par le Centre de gestion des cités	63
Tableau 6- 13 : Evolution des nouveaux demandeurs de logements enregistrés au Centre de gestion des cités	63
Tableau 6- 14 : Nombre de logements construits par le budget de l'Etat selon la région	63
Tableau 6- 15 : Nombre de logements construits en partenariat public et privé	64
Tableau 6- 16 : Budget alloué aux investissements par le CEGECI dans les régions du Centre et des Hauts-Bassins (en milliers F CFA).....	64
Tableau 6- 17 : Nombre de cités gérées selon la région	65
Tableau 6- 18 : Taux de recouvrement des loyers gérés par le CEGECI selon la région	65
Tableau 6- 19 : Nombre de permis de construire délivrés aux personnes physiques et morales par le CEFAC.....	66
Tableau 6- 20 : Nombre de permis de construire délivrés pour les bâtiments R+	66
Tableau 6- 21 : Nombre de permis de construire délivrés pour les bâtiments publics de l'Etat	67
Tableau 6- 22 : Nombre de permis de démolir délivrés aux personnes physiques par le CEFAC.....	67
Tableau 6- 23 : Nombre de permis de démolir délivrés aux personnes morales par le CEFAC.....	68
Tableau 6- 24 : Nombre de permis de construire refusés par le CEFAC.....	68
Tableau 6- 25 : Coût moyen de cession des logements sociaux (millier de FCFA)	69
Tableau 6- 26 : Evolution de l'indice des prix à la consommation par fonction (base 100 en 1996)	69
Tableau 6- 27 : Evolution de l'indice des prix à la consommation par fonction (base 100 en 2008)	69
Tableau 6- 28 : Prix moyen du mètre carré par zone d'habitation selon le type d'aménagement de la SONATUR (en FCFA).....	70
Tableau 6- 29 : Situation des chantiers de construction contrôlés selon la région.....	70
Tableau 6- 30 : Situation des espaces urbains aménagés contrôlés selon la région	72
Tableau 6- 31 : Situation des contrôles effectués sur les chantiers confiés à la Direction générale de l'architecture de l'habitat et de la construction au titre des réceptions définitives	73

Tableau 6- 32 : Situation des contrôles effectués sur les chantiers confiés à la Direction générale de l'architecture de l'habitat et de la construction au titre des réceptions provisoires	74
Tableau 6- 33 : Situation des contrôles effectués sur les chantiers confiés à la Direction générale de l'architecture de l'habitat et de la construction au titre des retards.....	74
Tableau 6- 34 : Situation des contrôles effectués sur les chantiers confiés à la Direction générale de l'architecture de l'habitat et de la construction au titre des travaux en cours	75
Tableau 6- 35 : Situation des contrôles effectués sur les chantiers confiés à la Direction générale de l'architecture de l'habitat et de la construction au titre des chantiers suspendus pour autres raisons.....	75
Tableau 6- 36 : Evolution du nombre moyen de contrôles par projet de la Direction générale de l'architecture de l'habitat et de la construction.....	76
Tableau 6- 37 Tableau 6.37 : Évolution du nombre de projets contrôlés par la Direction générale de l'architecture de l'habitat et de la construction.....	76
Tableau 6- 38 : Evolution du nombre de contrôles effectués par la Direction générale de l'architecture de l'habitat et de la construction.....	77
Tableau 6- 39 : Evolution du nombre d'immeubles R+1 contrôlés par la Direction générale de l'architecture de l'habitat et de la construction	77
Tableau 6- 40 : Evolution du nombre de réfections contrôlées par la Direction générale de l'architecture de l'habitat et de la construction.....	78
Tableau 6- 41 : Évolution du nombre de bâtiments recevant du public contrôlés par la Direction générale de l'architecture de l'habitat et de la construction	78
Tableau 6- 42 : Evolution du nombre de bâtiments en rez-de-chaussée à usage administratif contrôlés par la Direction générale de l'architecture de l'habitat et de la construction.....	79
Tableau 6- 43 : Evolution du nombre d'aménagements contrôlés par la Direction générale de l'architecture de l'habitat et de la construction.....	79
Tableau 7- 1 : Pourcentage des ménages selon le mode principal d'éclairage	80
Tableau 7- 2 : Pourcentage des ménages selon le mode principal d'éclairage en 2014	80
Tableau 7- 3 : Pourcentage des ménages utilisant le pétrole comme principal mode d'éclairage	80
Tableau 7- 4 : Pourcentage des ménages utilisant les torches comme principal mode d'éclairage	81
Tableau 7- 5 : Pourcentage des ménages utilisant le bois comme principal mode d'éclairage.....	81
Tableau 7- 6 : Pourcentage des ménages selon le mode d'énergie pour la cuisine	82
Tableau 7- 7 : Pourcentage des ménages utilisant le bois comme mode d'énergie pour la cuisine	82
Tableau 7- 8 : Pourcentage des ménages utilisant le charbon de bois comme mode d'énergie pour la cuisine.....	83
Tableau 7- 9 : Pourcentage des ménages utilisant le gaz comme mode d'énergie pour la cuisine	83
Tableau 7- 10 : Evolution de la puissance souscrite (en MW).....	84
Tableau 7- 11 : Evolution du nombre d'abonnés SONABEL	84
Tableau 7- 12 : Evolution du nombre d'abonnés des localités électrifiées par le FDE	85
Tableau 7- 13 : Pourcentage des ménages utilisant l'électricité comme principal mode d'éclairage	85
Tableau 7- 14 : Indicateurs d'accessibilité aux équipements et services (%)	86
Tableau 7- 15 : Taux d'accès à l'eau potable en milieu rural	86
Tableau 7- 16 : Pourcentage des ménages utilisant le robinet comme mode d'approvisionnement en eau	86
Tableau 7- 17 : Pourcentage des ménages utilisant les puits busés comme mode d'approvisionnement en eau.....	87
Tableau 7- 18 : Pourcentage des ménages utilisant les forages/fontaines comme mode d'approvisionnement en eau	87
Tableau 7- 19 : Pourcentage des ménages utilisant les puits ordinaires, rivières comme mode d'approvisionnement en eau.....	88
Tableau 7- 20 : Pourcentage des ménages utilisant les latrines comme lieu d'aisance.....	88
Tableau 7- 21 : Pourcentage des ménages utilisant la nature comme lieu d'aisance	89
Tableau 7- 22 : Réseau routier bitumé existant (en km).....	89
Tableau 7- 23 : Longueur des pistes aménagées (en km)	90
Tableau 7- 24 : Longueur des pistes entretenues (en km).....	90
Tableau 7- 25 : Réseau des routes régionales (en km).....	91
Tableau 7- 26 : Taux d'accroissement du trafic sur le réseau routier classé (%).....	91
Tableau 7- 27 : Parcs de véhicules automobiles et de deux roues au niveau national	92
Tableau 7- 28 : Pourcentage des ménages ayant accès aux transports publics en moins de 30 minutes.....	92
Tableau 7- 29 : Pourcentage de ménages possédant des moyens de transports	93
Tableau 7- 30 : Indicateurs d'accessibilité aux équipements et services (%)	93
Tableau 7- 31 : Evolution des infrastructures sanitaires	93

Tableau 7- 32 : Pourcentage des ménages ayant accès aux centres de santé en moins de 30 minutes.....	94
Tableau 7- 33 : pourcentage de la population selon la distance à la formation sanitaire de référence en 2016	94
Tableau 7- 34 : ratio personnel de santé/habitant de 2011 à 2015 (non compris le secteur privé).....	95
Tableau 7- 35 : nombre d'infrastructures sanitaires publiques selon le type en 2016	95
Tableau 7- 36 : Evolution des nombres d'écoles du primaire des secteurs privé et public	96
Tableau 7- 37 : Évolution des nombres d'établissements du post-primaire et du secondaire général des secteurs public et privé et milieu de résidence	97
Tableau 7- 38 : Pourcentage des ménages ayant accès aux écoles primaires en moins de 30 minutes.....	98
Tableau 7- 39 : Pourcentage des ménages ayant accès aux écoles secondaires en moins de 30 minutes	98
Tableau 7- 40 : Evolution des nombres d'établissement/structures du préscolaire (communautaire, public et privé)	99
Tableau 7- 41 : Pourcentage des ménages ayant accès aux marchés en moins de 30 minutes	99
 Tableau 8- 1 : Nombre d'agents fonctionnaires ou contractuels de l'Etat selon la catégorie	100
Tableau 8- 2 : Nombre d'agents permanents du compte spécial et du FAU (fonds d'aménagement urbain) selon la catégorie du MUH	100
Tableau 8- 3 : Nombre de nouveaux recrutés enregistrés selon la nature du recrutement du MUH.....	101
Tableau 8- 4 : Nombre de sorties temporaires du MUH enregistrées selon le type de sortie	101
Tableau 8- 5 : Nombre de sorties définitives du MUH enregistrées selon le type de sortie	101
Tableau 8- 6 : Nombre de sessions de recyclage organisées par le MUH en formation continue	102
Tableau 8- 7 : Répartition des femmes du ministère et par catégorie	102
Tableau 8- 8 : Nombre d'agent bénéficiaires d'une formation continue du MUH	102
Tableau 8- 9 : Répartition des agents du MUH	102
Tableau 8- 10 : Evolution des dotations budgétaires du ministère par rubrique (en millions de F CFA)	103
Tableau 8- 11 : Budget alloué aux aménagements (en millions de F CFA)	103
Tableau 8- 12 : Taux d'exécution du budget du MUH (%)	103
Tableau 8- 13 : Déboursement de l'aide extérieure par secteurs et sous-secteurs nationaux (en milliers de dollars US)	104

SIGLES ET ABREVIATIONS

CEGECI	Centre de gestion des cités
DADF	Direction des affaires domaniales et foncières
DAF	Direction de l'administration et des finances
DGAHC	Direction générale de l'architecture de l'habitat et de la construction
DGC-OAC	Direction générale du contrôle des opérations d'aménagements et de constructions
DGDR	Direction générale du désenclavement rural
DGESS	Direction générale des études et des statistiques sectorielles
DGISS/MS	Direction générale de l'information et des statistiques sanitaires / Ministère de la santé
DGR	Direction générale des routes
DGTTM	Direction générale des transports terrestres et maritimes
DGUTF	Direction générale de l'urbanisme et des travaux fonciers
DRH	Direction des ressources humaines
FDE	Fond de développement de l'électrification
Ha	Hectare
INSD	Institut national de la statistique et de la démographie
Km	Kilomètre
MEF	Ministère de l'économie et des finances
MENA	Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation
MESSRS	Ministère des enseignements secondaires supérieurs et de la recherche scientifique
MUH	Ministère de l'urbanisme et de l'habitat
MI	Mètre linéaire
Nd	Non déclaré
RA	Réserves administratives
RF	Réserves foncières
RGPH	Recensement général de la population et de l'habitation
SONABEL	Société nationale d'électricité du Burkina
SONATUR	Société nationale d'aménagement des terrains urbains
EICVM	Enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages
QUIBB	Questionnaire unifié des indicateurs de base du bien être
ACOMOD	Agence de conseil de maîtrise d'ouvrage délégué
EMC	Enquête multisectoriel continue

I. Missions, attributions et organisation du Ministère

1.1. Rappel des missions et attributions du ministère

Aux termes du décret n°2017-0148/PRES/PM/SGG-CM du 23 mars 2017, portant attributions des membres du Gouvernement du Burkina Faso, le Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat assure la mise en œuvre et le suivi de la politique du Gouvernement en matière d'urbanisme, d'habitat et de construction. Il assure la coordination de l'exécution des projets sectoriels en milieu urbain.

A ce titre il est chargé :

1. en matière d'urbanisme ;

- de l'élaboration et la mise en œuvre de la politique nationale d'aménagement et de gestion de l'espace urbain ;
- de l'élaboration des documents de planification urbaine des villes (SDAU, POS) ;
- de la mise en place des infrastructures urbaines primaires nécessaires à la fonctionnalité de la ville ;
- de la maîtrise d'œuvre et de la maîtrise d'ouvrage délégué du bâtiment pour le compte de l'Etat ;
- de la promotion et de la valorisation du patrimoine urbain ;
- de l'élaboration et du contrôle de l'application de la réglementation en matière d'urbanisme ;
- de la centralisation de toutes les données relatives à la gestion de l'espace urbain ;
- du suivi des études de bornage urbain ;
- de la prise en compte des études et notices d'impact sur l'environnement, dans les projets et programmes de développement ;
- de l'élaboration et de la mise en œuvre d'une réglementation en matière d'occupation et d'exploitation rationnelles du foncier urbain ;
- de la conception et de la réalisation des réseaux primaires de voiries et de drainage des eaux pluviales dans les villes ;
- de l'appui aux collectivités territoriales dans la gestion de l'espace urbain ;
- de la planification de la conception et de la mise en place du système primaire de gestion des déchets dans les villes ;
- de l'élaboration et du contrôle des normes en matière de topographie ;
- de la valorisation des espaces urbains à travers des aménagements urbains durables ;
- de l'organisation du concours d'urbanisme ;
- de l'appui conseil aux collectivités territoriales dans la gestion de l'espace urbain ;
- du suivi et du contrôle des opérations d'urbanisme pour le compte de l'Etat et des collectivités territoriales ;
- de la réalisation de la protection des infrastructures topographiques et géodésiques utilisées pour les travaux d'aménagements urbains (échelle 1/500 au 1/2000)

2. en matière d'habitat :

- de la mise en œuvre de la politique nationale du logement définie par le Gouvernement notamment en matière de logements sociaux ;
- de l'élaboration et du contrôle de la réglementation en matière de promotion immobilière ;
- du bail immobilier en liaison avec les départements ministériels et institutions concernés ;
- de la promotion du partenariat public-privé en matière de logement ;
- de la promotion immobilière et du bail immobilier ;
- du contrôle de l'application de la réglementation en matière de logement ;
- de la définition des normes en matière de logement social et de leur contrôle ; de la viabilisation des zones d'habitation urbaines ;
- de la promotion immobilière et du bail immobilier en liaison avec les départements ministériels ou institutions concernés ;
- de la résorption de l'habitat spontané dans les villes en collaboration avec les collectivités territoriales ;
- du contrôle de l'application de la réglementation en matière de logement locatif

3. en matière d'architecture et de construction :

- de la définition des normes en matière de construction et de contrôle de leur application ;
- de la maîtrise d'œuvre ou de la maîtrise d'ouvrages déléguée des bâtiments et édifices pour le compte de l'Etat, ses démembrements et des Collectivités Territoriales ;
- de l'organisation des concours architecturaux ;
- de la validation des projets d'études de bâtiments et d'édifices pour le compte de l'Etat, ses démembrements et des Collectivités Territoriales ;
- de l'entretien du patrimoine bâti de l'Etat et ses démembrements et de la réhabilitation des édifices publics ;
- de l'archivage des plans architecturaux des bâtiments et édifices de l'Etat, ses démembrements et des Collectivités Territoriales ;
- de la supervision des maîtres d'ouvrage délégués publics ou privés ;
- de la validation des projets d'études de bâtiments et d'édifices pour le compte de l'Etat, des collectivités territoriales, des organisations non gouvernementales et des institutions internationales ;
- de la promotion et de l'intégration des matériaux locaux de construction ;
- de la valorisation d'une architecture d'inspiration culturelle burkinabè ;
- de l'élaboration et du contrôle de l'application de la réglementation en matière de construction ;
- de l'appui conseil en matière de construction ;
- de l'élaboration d'une matrice des prix pour les constructions et les évaluations immobilières de concert avec les autres départements ministériels.

Les actions du Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat s'inscrivent dans l'axe 2 du PNDES « développer le capital humain » et dans l'objectif stratégique 2.5 « améliorer le cadre de vie, l'accès à l'eau, à l'assainissement et aux services énergétiques de qualité ».

1.2. Organisation du Ministère

Conformément au DECRET N°2016-359/PRES/PM/MUH portant Organisation du Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat, le Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat est régi par les dispositions du présent décret et s'articule autour des structures ci-après :

Le cabinet du Ministre

Le cabinet du Ministre comprend :

- ✓ le Directeur de Cabinet ;
- ✓ les Conseillers Techniques ;
- ✓ l'Inspection Technique des Services ;
- ✓ la Cellule des charges de Mission.

Les Secrétariats Techniques :

- ✓ le Secrétariat Permanent de coordination du Programme de Développement Urbain (SPC/PDU) ;
- ✓ le Secrétariat Permanent de la Politique Nationale du Logement (SPIPNL) ;
- ✓ le Secrétariat Particulier ;
- ✓ le Protocole ;
- ✓ la Sécurité du Ministre.

Le secrétariat général

- ✓ les services du Secrétariat général ;
- ✓ les structures centrales ;
- ✓ les structures déconcentrées ;
- ✓ les structures rattachées ;
- ✓ les structures de mission.

Les services du Secrétariat général

- ✓ Secrétariat particulier ;
- ✓ Service central du courrier ;
- ✓ Service charge de l'accueil et de l'information.

Les structures centrales

- ✓ Direction générale de l'urbanisme, de la viabilisation et de la topographie (DGUVT) ;
- ✓ La Direction générale de l'architecture, de l'habitat et de la construction (DGAHC) ;
- ✓ La Direction générale du contrôle des opérations d'aménagement et de construction (DGC-OAC) ;
- ✓ La Direction générale des études et des statistiques sectorielles (DGESS) ;
- ✓ La Direction de l'Administration des Finances (DAF) ;
- ✓ La Direction des marchés publics ;
- ✓ La Direction des ressources humaines (DRH) ;
- ✓ La Direction de la communication et de la presse ministérielle (DCPM) ;
- ✓ La Direction des archives et de la documentation (DAD) ;
- ✓ La Direction des services informatiques (DSI) ;
- ✓ La Direction du développement institutionnel (DDI).

Les structures déconcentrées

- ✓ la Direction Régionale de l'Urbanisme et de l'Habitat de la Boucle du Mouhoun, ;
- ✓ la Direction Régionale de l'Urbanisme et de l'Habitat des Cascades ;
- ✓ la Direction Régionale de l'Urbanisme et de l'Habitat du Centre ;
- ✓ la Direction Régionale de l'Urbanisme et de l'Habitat du Centre Est ;
- ✓ la Direction Régionale de l'Urbanisme et de l'Habitat du Centre Nord ;
- ✓ la Direction Régionale de l'Urbanisme et de l'Habitat du Centre Ouest ;
- ✓ la Direction Régionale de l'Urbanisme et de l'Habitat du Centre Sud ;
- ✓ la Direction Régionale de l'Urbanisme et de l'Habitat de l'Est ;
- ✓ la Direction Régionale de l'Urbanisme et de l'Habitat Hauts Bassins ;
- ✓ la Direction Régionale de l'Urbanisme et de l'Habitat du Nord ;
- ✓ la Direction Régionale de l'Urbanisme et de l'Habitat du Plateau Central ;
- ✓ la Direction Régionale de l'Urbanisme et de l'Habitat du Sahel ;
- ✓ la Direction Régionale de l'Urbanisme et de l'Habitat du Sud-Ouest.

Les Structures rattachées sont :

- ✓ le Centre de Gestion des Cites (CEGECI) ;
- ✓ la Société Nationale d'Aménagement des Terrains Urbains (SONATUR) ;
- ✓ l'Agence de Conseil et de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée en Bâtiment et Aménagement Urbain «ACOMOD -BURKINA».

Structures de mission

- ✓ la cellule environnementale ;
- ✓ la cellule genre ;
- ✓ la cellule ministérielle de lutte contre le SIDA et les IST.

II. Démarche méthodologique, difficultés rencontrées et recommandations

II.1. Méthodologie

L'annuaire statistique 2016 du Ministère de l'habitat et de l'urbanisme est conçu pour compiler les données statistiques de sources administratives des directions centrales, des structures rattachées du MUH et des autres ministères. L'objectif recherché à travers la production de l'annuaire statistique est de fournir l'évolution d'indicateurs ou des informations statistiques dans le secteur de l'habitat et de l'urbanisme.

La Direction générale des études et des statistiques sectorielles, à travers sa Direction des statistiques sectorielles, a organisé une collecte de données auprès de toutes les structures

productrices de données. La collecte a consisté à envoyer des correspondances à ces structures leur demandant de renseigner les canevas.

Après la collecte et la centralisation des données, la vérification de la fiabilité, et le traitement des données ont fait l'objet d'autres travaux.

L'annuaire ainsi élaboré a été validé par les structures productrices de données.

II.2. Difficultés rencontrées

- outils de collecte non harmonisés et changeant parfois d'une année à l'autre. Ceci pose des problèmes pour le renseignement des indicateurs du ministère ;
- difficultés d'accès à certaines données ainsi que des problèmes de complétude et de qualité des données ne permettent pas de d'élargir la gamme d'informations à laquelle les utilisateurs pourraient s'attendre ;
- difficile accès à l'information sur le foncier urbain ;
- zones de couverture des données sont souvent très limitées ;
- retards dans la transmission des données ;
- données ou informations peu organisées dans certaines structures ;
- manque de culture statistique dans la plupart des structures.
- mauvaise conservation des archives et de la documentation

II.3. Recommandations

- la mise en place de l'observatoire urbain avec un réel partage des informations pourrait constituer un atout majeur;
- en attendant la mise en place de l'observatoire, il est impératif qu'une meilleure concertation se fasse entre les structures du MUH productrices de données;
- la mise en place d'outils de collecte harmonisés donnera plus de cohérence et de qualité;
- le recours aux archives permettra de reconstituer certaines séries de données, moyennant des appuis conséquents;
- la création de base de données harmonisées dans toutes les structures avec la possibilité de les mettre en réseau;

- une concertation immédiate sur la problématique des données sur le foncier et la production de tableaux exhaustifs et cohérents rendant compte de l'utilisation du foncier sur tout le territoire national ;
- la mise en place d'un système informatisé unique incluant tous les acteurs du foncier sans exclusion et permettant de canaliser entièrement tout le processus lié au foncier (du levé de l'état des lieux à l'acquisition de titre foncier et aux actes de construire);
- l'implication de la DSS dans les démarches de production de données au sein du MUH ;
- l'amélioration de la conservation des archives et de la documentation ;
- l'institutionnalisation des enquêtes en milieu urbain ;
- revoir à la hausse le budget consacré à l'annuaire statistique.

II.4. Perspectives

- la création d'une base de données des annuaires du MUH : de sorte à ce qu'à partir de simples requêtes (ou tableaux croisés), l'utilisateur puisse extraire l'information qui l'intéresse. En effet la version "Word" des annuaires les rend peu maniables et le confort n'y est pas totalement.
- évolution vers des annuaires régionaux ;
- mise en l'annuaire statistique en ligne.

III. Principales réalisations dans le domaine de l'habitat et de l'urbanisme depuis 1960

Périodes importantes	Dispositions	Réalisations	Commentaire
1960 à 1983	1960 : Promulgation de la Loi N° 77-60/AN du 12 Juillet 1960, portant réglementation des terres du domaine privé de la Haute –Volta		
	1960-1973 : Promulgation de la Loi N° 29-63/An du 24 Juillet 1963 autorisant le Gouvernement à réserver pour l'Etat une part des terres faisant l'objet d'aménagements spéciaux ou des terres peu peuplées ou éloignées des agglomérations	Réalisation des opérations d'aménagement des quartiers résidentiels de : La Rotonde Gandin, Zone du Bois, Zogona, Cissin, Gounghin Nord et Patte d'Oie.	
	1973-1976 : Exécution du Projet Pilote de Cissin avec le soutien du PNUD portant lotissement et viabilisation sommaire de 500 parcelles et restructuration d'une zone d'habitat spontané de 8 ha abritant 250 familles pauvres.	Les premiers aménagements urbains populaires comportant un réseau d'évacuation des eaux pluviales le long des voies primaires et secondaires, ainsi que des Bornes Fontaines d'approvisionnement en eau potable implantées dans un rayon de 500m.	Ces deux opérations d'aménagement sont soutenues par une aide à la construction du logement et de favoriser le brassage entre les couches sociales. Le succès de ces opérations pilotes d'aménagement et notamment de l'opération de restructuration d'une zone d'habitat spontané, a fait d'elles des opérations de référence dont se sont fortement inspirées les différentes conceptions de projets d'aménagement ou de développement urbain qui se sont succédé à partir de 1978.

Périodes importantes	Dispositions	Réalisations	Commentaire
	1973-1983 : Exécution des travaux d'extension des quartiers Tiendpalogo, Bilbalogo, Gare routière, Dassasgho, Zogona I et II, Zone d'élevage de Pissy déclassée plus tard en zone d'habitation		
	1978-1981 : Mise en œuvre du projet pilote de Gaoua et de Fada N'Gourma, avec l'appui du PNUD		La particularité de cette opération pilote dans des centres secondaires est qu'elle prend en compte les besoins prioritaires en matière d'infrastructures et d'équipements communautaires identifiés par les populations bénéficiaires.
	1978-1982 : Mise en œuvre du 1er Projet de Développement Urbain à Ouagadougou & Bobo-Dioulasso		Ce projet a consisté pour chacune des deux villes à la mise en œuvre d'opérations de restructuration, de lotissement, d'installation de bornes fontaines et de réseaux sommaires de drainage, d'adduction d'eau et de voirie.
1960 à 1983	1980-1983 : Le Projet Wagadogo – Nonsin	Ce programme a essayé de promouvoir la participation des populations et a permis d'aménager trois mille (3000) ha dans six secteurs de la capitale, d'améliorer la desserte par la création de voiries urbaines et la réalisation de quelques équipements d'accompagnement (forages, bornes fontaines, Centres de Santé et de Promotion Sociale (CSPS) et écoles primaires). On estime à environ soixante mille (60 000) le nombre de parcelles dégagées entre cette période de 1960 et 1983 au cours de laquelle	Voyant que la croissance urbaine engendrait la formation de quartiers spontanés autour de Ouagadougou, les pouvoirs publics tentent de réagir avec l'aide des Pays-Bas, par un programme de restructuration de plusieurs quartiers d'habitat spontané fortement inspiré du Projet Pilote de Cissin. Ce programme a certainement contribué à améliorer le niveau de desserte dans les quartiers périphériques. Le projet Wagadogo – Nonsin a été la dernière opération d'aménagement urbain de cette période

Périodes importantes	Dispositions	Réalisations	Commentaire
		les interventions de l'Etat n'ont couvert que quelques villes avec une prédominance de l'utilisation des financements sur Ouagadougou, et Bobo-Dioulasso.	
	1960 à 1983 : Un début de Promotion Immobilière	La production de logements a été très faible au cours de cette période, l'ensemble de ces promoteurs immobiliers n'ayant pu construire que deux cents (200) seulement, tous de moyen et grands standing.	Cette période correspond au démarrage de la promotion immobilière avec des logements produits par la Société immobilière Voltaïque (SIV) la Société de promotion et de gestion immobilière (SOPROGIM), la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) et la Société nationale d'assurances et de réassurances (SONAR).
1983 à 1996	Ordonnance n°84 – 050 /CNR/PRES du 04 août 1984 portant réorganisation agraire et foncière au Burkina Faso		
	Décret n°85 – 404 / CNR/PRES du 04 août 1985 portant modalités d'application de la réorganisation agraire et foncière au Burkina Faso		
	1984-1986 : Les lotissements massifs (197 112 parcelles produites en 12 ans)	- d'octobre 1984 à décembre 1985 (PPD), et d'août 1986 à décembre 1990 (PQDP), environ cent vingt-cinq mille (125 000) parcelles sur l'ensemble du territoire. - entre 1983 et 1995 : cent quatre-vingt-dix-sept mille cent douze (197 112) parcelles avaient été produites en 12 ans entre 1983 et	C'est dans ce contexte que les « lotissements massifs » ont été exécutés avec la participation physique des bénéficiaires aux travaux et sous la supervision des Comités de défense de la révolution (CDR). Ces « lotissements massifs » exécutés d'octobre 1984 à décembre 1985 à travers le Programme populaire de développement (PPD), et d'août 1986 à décembre 1990 à travers le 1er Plan quinquennal de développement populaire (PQDP)

Périodes importantes	Dispositions	Réalisations	Commentaire
		1995 sur l'ensemble du pays (dont 66 525 parcelles à Ouagadougou et 26 000 à Bobo-Dioulasso), soit 16 426 parcelle /an, contre 9 800 parcelles produites en 23 ans entre 1960 et 1983 soit 426 parcelles/an.	Après la période révolutionnaire, la pratique du lotissement massif s'est poursuivie sous la même forme jusqu'en 1995 et le bilan des opérations de lotissement établi dans le rapport du Burkina Faso à l'occasion de la Conférence d'Istanbul (Habitat II) montre que cent quatre-vingt-dix-sept mille cent douze (197 112) parcelles avaient été produites en 12 ans entre 1983 et 1995 sur l'ensemble du pays
	1984-1986 : Les Cités de rénovations urbaines [(Cités AN II, AN III, AN IV A, et ANIV B et la Cité 1200 Logements à Ouagadougou, cités « Song Taaba » et du projet de promotion des matériaux locaux (LOCOMAT), « Cités du 4 Août »)]	Il fut construit les Cités AN II, AN III, AN IV A, et ANIV B et la Cité 1200 Logements à Ouagadougou, auxquelles les cités « Song Taaba » et du projet de promotion des matériaux locaux (LOCOMAT), tandis que des « Cités du 4 Août » s'implantaient dans 23 Provinces. L'ensemble de ces opérations totalise 2561 villas, 108 appartements et 320 boutiques pour un coût total de 2,065 Milliards de FCFA	Les Cités du 4 Août : Les autorités révolutionnaires décidèrent de transformer radicalement l'image de la capitale. Ouagadougou présentait jusque- là une configuration de gros village composé en grande partie de quartiers traditionnels insalubres en banco et dont le centre- ville se résumait à quelques immeubles implantés autour du marché central et de la gare ferroviaire. Les autorités entreprirent un vaste programme de rénovations urbaines qui verront s'implanter des quartiers structurés et assainis, en lieu et place des quartiers insalubres. Ces opérations visaient l'amélioration des conditions d'habitat des populations, tout en améliorant l'image de la capitale par la création de quartiers homogènes de qualité.
1983 à 1996	1984-1986 : Les Cités de rénovations urbaines (offrir un centre moderne et fonctionnel à la ville de Ouagadougou)		Le Projet ZACA (Projet d'aménagement de la zone d'activités commerciales et administrative) : Pour le traitement du centre-ville, la Présidence du Faso a décidé en août 1985 d'entreprendre une opération de restructuration de la zone commerciale comprenant la construction d'un marché central

Périodes importantes	Dispositions	Réalisations	Commentaire
			moderne en 1985 et l'élaboration d'un plan d'aménagement de la zone commerciale. Ce plan consistait en la construction d'immeubles commerciaux selon des niveaux définis par le plan. Ce projet visait essentiellement la réhabilitation des immeubles de la zone commerciale, sans incidence sur le foncier. La réhabilitation de la voirie a porté sur des travaux de réfection des chaussées et d'aménagement des trottoirs et parkings. Les objectifs du projet ZACA étaient les suivants : - donner un centre moderne et fonctionnel à la ville de Ouagadougou ; - rendre au centre commercial son caractère originel avec des activités commerciales intenses et en lui assurant en même temps une meilleure sécurité des biens et des personnes ; - contribuer à transformer progressivement les mentalités et à instaurer une culture de l'aménagement urbain. Les programmes de rénovation entrepris à Ouagadougou ont véritablement contribué à donner à la ville de Ouagadougou une image plus conforme à son statut. En plus des logements et équipements générés, les travaux sur les chantiers ont permis à l'Etat de créer de nombreux emplois, d'améliorer les recettes fiscales et de transformer la culture constructive au Burkina Faso.
	1991-1993: Le projet BKF/90/006 : aménagement et gestion des villes moyennes et développement du	ce projet s'est donc limité aux appuis institutionnels et à la formulation d'études dont les résultats n'ont pas connu d'applications	Démarré en janvier 1991, ce projet faisait suite au projet pilote BKF/87/010 intitulé « Opération pilote d'aménagement et de gestion de deux centres secondaires (Yako, Koupéla) ».

Périodes importantes	Dispositions	Réalisations	Commentaire
	logement	effectives sur le terrain.	Dix villes moyennes étaient concernées par ce projet : Banfora, Dédougou, Dori, Fada N’Gourma, Gaoua, Kaya, Koudougou, Ouahigouya, Pô, Tenkodogo, auxquelles s’ajoutaient les centres secondaires de Réo, Nouna, Yako, Orodara, Tougan et Gourcy. Au terme des trois années d’exécution, Ce projet a réalisé des études sur : - les problèmes d’aménagement et de gestion foncière ; - l’aménagement et la gestion des infrastructures et des services d’équipement pour chacune des villes moyennes ; - le système de financement des investissements communaux pour l’aménagement urbain et la gestion technique ; - l’élaboration d’une stratégie de développement du logement dans les zones urbaines. Placé sous la conduite de la « Direction d’appui aux collectivités locales (DACL) » créée à cet effet au sein du Ministère des Travaux publics, de l’Habitat et de l’Urbanisme
	1990-1996 : Le 2ème Projet de Développement Urbain de la Banque Mondiale	Couvrant les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso, il avait pour objectifs : le développement des capacités organisationnelles et de gestion technique et financière des municipalités ; la mise en place d’un système de collecte des ordures ménagères et la création de lieux de décharge ; l’adressage des rues et des concessions et la formation du personnel	Le 2ème Projet de développement urbain (PDU), d’un montant de sept (7) milliards de FCFA a été mis en place en septembre 1990 par l’Etat burkinabé avec l’appui financier de l’Agence internationale pour le développement (IDA).

Périodes importantes	Dispositions	Réalisations	Commentaire
		des services municipaux.	
	1991-1996 : Le Projet Villages-Centres Banlieues de Ouagadougou (PVCBO)	Le projet, d'un coût global d'environ deux (2) milliards de F CFA, avait pour objectifs : - l'élaboration du schéma de développement du Grand Ouaga sur un rayon de 25 kilomètres (km) environ autour de la capitale ; - l'aménagement de dix villages-centres dans la banlieue de Ouagadougou en vue de les rendre attractifs pour les ruraux migrant sur Ouagadougou ; l'amélioration des routes et des pistes inter-villages en vue de faciliter l'écoulement de la production agricole et de mieux répartir l'utilisation des infrastructures routières.	Les programmes de lotissements massifs entrepris à Ouagadougou ont eu pour effet d'entraînement le développement d'activités ayant abouti à la formation de petites agglomérations autour de la capitale. Pour éviter le développement de l'habitat spontané et encadrer le processus de développement et d'aménagement de ces centres, l'Etat a initié en 1991 le Projet villages-centres banlieues de Ouagadougou (PVCBO), couvrant les dix (10) villages-centres de Zagtoui, Tanghin-Dassouri, Kienfangué, Koubri, Saaba, <i>Loumbila</i> , Pabré, Kamboincé, Laye et Bassinko. -
	1991-1996 : Le Projet zone d'activités diverses (ZAD)	Sur le plan opératoire, l'opération de la première tranche a permis d'aménager et de mettre à la disposition des opérateurs économiques sous forme de vente directe et de location -vente sur vingt (20) ans, cent trente et un (131) parcelles dont les superficies varient entre 500 et 14 500 m ² et qui ont été entièrement viabilisées et équipées des infrastructures suivantes : voiries intérieures revêtues, drainage, alimentation en eau, raccordement aux réseaux d'électricité et de téléphone, éclairage public, embellissement et	Afin d'améliorer le fonctionnement actuel du centre- ville de Ouagadougou et lui restituer sa vocation de centre de commerce de détail et de vitrine, le Gouvernement, sur l'initiative de la Chambre de commerce, d'industrie et d'artisanat du Burkina Faso (CCIA-BF) a entrepris en 1991 de réaliser dans le prolongement de la gare routière internationale de Ouagadougou, une zone d'aménagement spécial dénommée « Zone d'activités diverses (ZAD) » avec pour vocation de recevoir des activités commerciales, artisanales, d'entreposage et tout aménagement ou toute installation s'y rapportant. L'Agence Française de développement (AFD), sollicitée pour la mise en œuvre du projet, a répondu favorablement par

Périodes importantes	Dispositions	Réalisations	Commentaire
		reverdissement, services communs de gardiennage et d'entretien. La deuxième tranche d'environ quarante-six (46) hectares de superficie cessible dont trois (3) hectares pour l'aménagement spécial du parc industriel pour les besoins des PME éligibles, a permis de dégager cent quatre-vingt-huit (188) parcelles de taille comprise entre 400 et 11 500 m²	l'octroi d'une subvention non remboursable de 24 millions de francs français destinés à l'aménagement d'une première tranche de 40 hectares. D'un coût total estimé initialement en 1992 à trente (30) millions de francs français, le financement de cette première tranche a été assurée à hauteur de six (6) millions de francs français par des fonds propres de la Chambre de Commerce et par la subvention de vingt-quatre (24) millions de FF octroyée par l'AFD à l'Etat burkinabé. Le coût d'exécution est de 2, 281.Milliards de FCFA entièrement assuré par la pré - commercialisation à 100% des 188 parcelles.
1996 à 2006	1996- 2005 : Les réalisations du 3ème Projet de Développement Urbain (elles ont concernées deux composantes : la composante renforcement des infrastructures primaires et la composante renforcement des capacités)	●réhabilitation de la voirie primaire 28,5 km à Ouagadougou 13,10 km à Bobo Dioulasso ●Renforcement du réseau primaire de drainage des eaux pluviales -1 schéma directeur de drainage des eaux réalisé à Ouagadougou et Bobo Dioulasso -8,3 km de canaux réalisés à Ouagadougou -1,18 km de berges du Houet stabilisées à Bobo Dioulasso ●Gestion des déchets solides -1 schéma directeur de gestion des eaux réalisé à Ouagadougou et Bobo Dioulasso -1 centre d'enfouissement technique réalisé à Ouagadougou et Bobo Dioulasso	

Périodes importantes	Dispositions	Réalisations	Commentaire
		-36 centres de collecte de déchets réalisés à Ouagadougou -14 centres de collecte de déchets réalisés à Bobo Dioulasso •Appui aux municipalités de Ouagadougou et Bobo Dioulasso pour la privatisation de la filière déchets •Gestion des déchets industriels et toxiques -Equipement du laboratoire de l'IRSAT (CNRST) -Etudes de la valorisation des huiles usées -Plan d'actions pour la réduction des déchets industriels annexé au schéma directeur de gestion des déchets	
	1996- 2005 : Les réalisations du 3ème Projet de Développement Urbain (elles ont concernées deux composantes : la composante renforcement des infrastructures primaires et la composante renforcement des capacités)	• Assainissement des eaux usées 30 km de réseau réalisés en centre-ville à Ouagadougou ; 7,1 km de réseau primaire 2 km de réseau collectif de la zone industriel de Kossodo ; Plus de 44 118 ouvrages autonomes réalisés à Ouagadougou ; 166 latrines et urinoirs réalisés dans 119 écoles primaires et 13 écoles secondaires Plan stratégique d'assainissement de Bobo Dioulasso opérationnel 8318 ouvrages d'assainissement auto norme réalisés à Bobo Dioulasso ; • Gestion urbaine	

Périodes importantes	Dispositions	Réalisations	Commentaire
		Système d'Information Urbaine (SIU) disponible à la DGUH à Ouagadougou et à Bobo Dioulasso. Croquis réalisés à Ouagadougou, mais non utilisés ; Création de chaine foncière, mais non fonctionnelle. • Code de l'environnement disponible • Participation des communautés 83 microprojets réalisés à Ouagadougou (16 secteurs sur 30 ont été concernés) • 43 microprojets réalisés à Bobo Dioulasso (12 secteurs sur 25 ont été concernés) Appropriation de la méthode par les communautés et création du Projet de renforcement des capacités des communes urbaines « PRCCU ». • Développement de l'habitat 872 prêts accordés à Ouagadougou et à Bobo Dioulasso sans activation de la garantie (224 213 000 FCFA).	
	1996 : De Par le kiti AN VIII-0057/FP/EQUIP/SEHU du 28 septembre 1990 portant création d'une zone d'aménagement spécial, Ouaga 2000 à la SONATUR	une superficie cumulée d'environ 730 hectares. De 1999 à 2006, les actions de la SONATUR ont porté sur la Zones de Ouaga 2000 (6 508 parcelles), la Trame d'accueil de Nioko I (434 parcelles), la Zone SONATUR de Loumbila	le Gouvernement décidait de créer une zone ayant pour vocation de recevoir les constructions et les équipements destinés au nouveau complexe présidentiel. En 1996, cette zone d'aménagement spécial fut dénommée « Ouaga 2000 » et structurée en trois portions désignées zones A, B et C. Elles correspondent à

Périodes importantes	Dispositions	Réalisations	Commentaire
	En 1997, le Projet Ouaga 2000 fut dissout en faveur de la SONATUR, Société nationale d'aménagement des terrains urbains créée par décret n° 97-426/PRES/PM/MIHU du 13 octobre 1997 et chargée d'acquérir et d'aménager des terrains, de produire et de commercialiser des parcelles viabilisées.	(222 parcelles), la Zone SONATUR de Sapaga (1 000 parcelles), la Zone de Ouaga 2000 (2 000 parcelles) la Zone SONATUR de Bobo-Dioulasso (2 200 parcelles), la Zone SONATUR de Garango (1 000 parcelles), la Zone SONATUR de Ouahigouya (1 000 parcelles), la Zone SONATUR de Boussé (1 000 parcelles). Les études d'exécution de voirie et d'assainissement des sites de 247 hectares à Bobo-Dioulasso et de 104 hectares à Garango ont été menées. Les études d'urbanisme des sites de 100 hectares à Ouahigouya, 100 hectares à Boussé et 220 hectares à Saaba sont achevées Avec la création de la SONATUR, Ouaga 2000 connaîtra une importante extension, passant du projet d'aménagement initial de sept cents (700) hectares à trois mille cent seize (3116) hectares en 2006	En 2003, la SONATUR a été instruite de réaliser une trame d'accueil des ménages déguerpis du périmètre d'intervention du Projet ZACA sur une zone sise au Sud des zones B et C ci-dessus citées. En 2005, la SONATUR a poursuivi ses activités de production, de viabilisation et de commercialisation de parcelles : Les travaux d'aménagement et d'éclairage public se sont poursuivis sur le site de Ouaga 2000 pour un montant de un milliard sept cent millions (1.700.000.000) FCFA. Outre les réalisations de près de 15 Milliards de FCFA portant sur la viabilisation, les réseaux divers et les bâtiments recevant du public, le bilan des investissements en 2006 fait apparaître la construction de 52 villas présidentielles et 50 villas ministérielles totalisant près de 6,6 milliards de FCFA Depuis, l'occupation de la zone s'est poursuivie par la construction d'importants bâtiments abritant les sièges et les résidences d'organismes de coopération bilatérale et multilatérales, ainsi que des logements de haut standing réalisés par des particuliers ou par des opérateurs économiques nationaux.
	1999 : Les opérations Relais-Cités	L'année 2005 a vu la réalisation du relais-cité de Basséko dans l'Arrondissement de Sig-Noghin, où deux milles (2000) parcelles viabilisées ont été dégagées pour un montant de 1,2 Milliards de FCFA.	Cette opération vient s'ajouter à celles qui ont été exécutées dans les localités de Zagtouli, Kamboincé, Nioko I et le secteur 19 de l'Arrondissement de Boulmiougou, totalisant 4 800 parcelles viabilisées qui ont été ainsi mises à la disposition des populations.

Périodes importantes	Dispositions	Réalisations	Commentaire
	2000 : Extension du projet ZACA ou la ZACA II	Constatant cette situation, le Gouvernement, par décret n° 2000-522/PRES/PM/MIHU du 03 novembre 2000 portant extension du Projet ZACA, a entrepris l'aménagement du centre - ville en vue de sa revalorisation. Ainsi le Projet ZACA couvre désormais une superficie de deux cents (200) hectares. En 2005 Les actions menées par le Projet ZACA ont abouti aux résultats suivants : - l'indemnisation de 98% des anciennes parcelles pour un montant de plus de 18 Milliards de FCFA; - l'ouverture de toutes les voies pour un montant de 20,6 Millions de FCFA ; - l'implantation de toutes les nouvelles parcelles pour un montant de 8 Millions de FCFA ; - 70% des parcelles sont déjà réservées, et 180 souscriptions de parcelles ont été enregistrées pour un montant de 6,6 Milliards de FCFA, soit 30%.des souscriptions attendues ; - les études des VRD ont été finalisées à hauteur de 372,3 Millions de FCFA et l'exécution du canal principal a été achevée pour un montant de 80 Millions de FCFA.	L'une des caractéristiques de la structure urbaine de la ville de Ouagadougou est la prédominance d'un centre principal confiné dans un espace restreint qui concentre l'essentiel des fonctions commerciales et administratives. L'activité économique s'opère dans une trame urbaine inadéquate engendrant de multiples dysfonctionnements. Le montant total des investissements publics projeté du projet ZACA est évalué à plus de 100 milliards de F CFA.

Périodes importantes	Dispositions	Réalisations	Commentaire
	2004 : Le Programme d'Amélioration des Services Urbains de Base (PASUB)	Les groupes cibles sont les populations des secteurs périphériques défavorisées en matière de services urbains de base tels que : - L'accès à l'eau potable : (branchement au réseau public d'approvisionnement) ; - La gestion des déchets solides ménagers et industriels par la collecte et le traitement des déchets; - L'assainissement autonome et communautaire en favorisant l'accès aux ouvrages améliorés (latrines, bacs à laver, puisards) ; - La gestion des eaux pluviales par la construction et l'entretien des caniveaux	Le Programme d'amélioration des services urbains de base a été lancé en février 2004 dans la commune de Bobo-Dioulasso. Les résultats concluants et positifs du Projet pilote réalisés à Bobo-Dioulasso pour un montant de 80 Millions de FCFA, autorisent une réplique de cette stratégie dans les autres communes urbaines présentant les capacités ou potentialités requises à cet effet. Une première tranche de cette réplique sur 3 autres secteurs de la commune de Bobo-Dioulasso a été évaluée à 138,5 Millions de FCFA.
	2004 : les réalisations du Centre de Gestion des Cités	en 2004, la construction d'une nouvelle cité de 185 logements économiques à Ouaga 2000 dénommée « Ouaga 2000 les toits verts » et totalisant 2,7 Milliards de FCFA. C'est ainsi qu'en 2005, 85 logements ont été entièrement réalisés et attribués aux clients pour un coût de réalisation de 1 095 875 863 FCFA. En 2007 : 144 logements sociaux construits pour un montant de 918 000 000 FCFA et attribués dans le cadre du Programme 10 000 logements sociaux En 2010 : Construction de 150 logements sociaux et économiques en cours à Somgandé	Cela en plus de ses attributions initiales de recouvrement et de gestion des loyers des cités construites par l'Etat ou ses démembrements, notamment les Cités du 4 Août et la Cité 1200 Logements.

Périodes importantes	Dispositions	Réalisations	Commentaire
		(Ouagadougou)	
	1997-2006 : AZIMMO, une société de promotion immobilière privée	La promotion immobilière privée apparaît avec la création de la société AZIMO en 1997 qui a réalisé deux cent cinq (205) logements à Ouaga 2000 pour des ménages plus fortunés aux coûts unitaires variant de 16,5 à 30 millions F CFA, et trois cent soixante-cinq (365) logements au secteur 21 de Ouagadougou. Le coût de cession de chaque logement varie en fonction de sa taille entre 6,5 et 12 millions F CFA.	A partir de 1991 Le pays entre dans le processus démocratique. On assiste à un désengagement progressif de l'Etat du secteur de la production du logement au profit de l'initiative privée ; d'où l'émergence progressive des sociétés privées de promotion immobilière. L'Etat, dans le cadre des politiques de libéralisation des secteurs économiques, a privatisé les institutions clefs qui, jusqu'à présent, avaient joué les premiers rôles dans la production des logements économiques. C'est ainsi que l'Etat a privatisé la SOCOGIB, désormais détenue par les promoteurs de la société AZIMO.
Depuis 2006	2006 : Création du Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme	La création de ce département ministériel en 2006 marque une date importante compte tenu du fait qu'il n'a jamais existé un ministère « plein » chargé spécifiquement des questions d'habitat et d'urbanisme. Acteur principal dans le domaine de l'habitat et de l'urbanisme, le Ministère de l'habitat et de l'urbanisme est chargé de la coordination des actions concourant à la réalisation de la politique du Chef de l'Etat en matière d'habitat et de développement urbain. L'avènement de ce Ministère constitue donc une véritable entame pour un renouveau du secteur de l'habitat et de l'urbanisme qui s'est	L'ensemble de ces dispositifs législatifs et réglementaires contribue à réunir les conditions d'émergence dynamique d'un développement urbain durable soutenu par une ferme volonté politique de l'Etat pour la mise en œuvre d'une nouvelle vision ou stratégie globale d'approches des questions urbaines. L'activation de ces dispositifs va permettre d'ouvrir une nouvelle ère et une synergie d'articulation des activités et des actions dans le secteur de l'habitat et de l'urbanisme pour des résultats plus probants et plus ambitieux.

Périodes importantes	Dispositions	Réalisations	Commentaire
		rapidement concrétisé par la révision du schéma directeur d'aménagement du grand Ouaga pour un montant de 52 Millions de FCFA et par l'adoption successive : - de la loi n° 017-2006/AN du 18 mai 2006 portant code de l'urbanisme et de la construction au Burkina Faso pour un montant de 65 Millions de FCFA ; - du document de Politique nationale de l'habitat et du développement urbain (PNH DU) en juillet 2008 et du Plan d'action et de mise en œuvre de ladite politique en Mai 2008 pour un montant de 48 Millions de FCFA ; - de la loi N° 057-2008/AN portant promotion immobilière au Burkina Faso en Novembre 2008 ; - et de la loi N°2010-021/AN portant création de l'Ordre des géomètres experts du Burkina Faso en Mai 2010.	
	2006-2010 : Achèvement d'équipements collectifs de modernisation urbaine à OUAGA 2000	Au nombre des réalisations, on peut retenir : La construction du Palais des sports à OUAGA 2000 pour un montant de 2,7 Milliards La construction du mémorial aux héros nationaux à OUAGA 2000 pour un montant de 1,9 Milliards de FCFA L'aménagement de la	Les efforts de modernisation de nos villes se sont matérialisés par la construction d'équipements collectifs d'envergure, véritables mobiliers urbains qui permettent indéniablement de rehausser la qualité du paysage urbain de nos grandes cités, notamment celle de Ouagadougou

Périodes importantes	Dispositions	Réalisations	Commentaire
		place de l'Afrique pour un montant à OUAGA 2000 de 2,2 Milliards de FCFA La construction du monument aux martyrs dans l'arrondissement de Sig-Noghin pour un montant de 724 Millions de FCFA	
		2007 : Le Programme 10 000 Logements Sociaux Construction de 185 logements économique à Ouaga 2000 Construction de 144 logements au secteur 19 d'Ouagadougou (Tranche pilote) Construction de 82 logements à Ouagadougou Construction de 50 logements à Koudougou Construction de 82 logements à Bobo Dioulasso Construction de 50 logements à Fada N'Gourma Construction de 50 logements à Ouahigouya Construction de 30 logements à Dédougou Construction de 45 logements économiques à Ouaga 2000 au profit des ménages à revenus moyens et élevés Construction de 72 logements économiques à Somgandé au profit des ménages à revenus moyens et élevés Construction de 8 appartements à location simple	Un des principaux corollaires de la croissance urbaine de notre pays est la manifestation croissante des besoins en logements sur toute l'étendue du territoire national. Au regard des niveaux de revenus et des coûts des matériaux de construction, accéder à un logement décent est au-dessus des moyens de nombreux ménages. Le Gouvernement, face à ce constat qui a toujours été une préoccupation de la jeune histoire urbaine de notre pays, a entrepris depuis ces dernières années d'apporter une solution de fond à ce déficit social. Pour ce faire, le Gouvernement a initié le programme 10 000 logements sociaux et économiques répartis dans les 45 Provinces, pour tester et lancer un mécanisme de production de logements en masse au profit des populations à revenus faibles et intermédiaires n'excédant pas cinq (5) fois le SMIG au Burkina Faso Officiellement lancé en juillet 2007, ce programme s'exécute avec l'appui financier de l'Etat Le Programme 10 000 logements sociaux a déjà atteint ses premiers résultats par : - la construction de 448 logements sociaux en 2008-2009 dans les Commune de Ouagadougou, Bobo-Dioulasso,

Périodes importantes	Dispositions	Réalisations	Commentaire
		Construction de 90 logements sociaux + 10 logements de préfets dans 3 chefs-lieux de régions	Koudougou, Fada N’Gourma, Ouahigouya et Dédougou ; - la construction en 2010 de 157 logement sociaux dans les communes de Kaya, Gaoua, Tenkodogo et Ziniaré, de 150 logement sociaux à Bobo-Dioulasso en partenariat avec la CNSS dans le cadre des activités commémoratives du cinquantenaire de l’Indépendance de notre pays, et de 12 logement sociaux dans des localités frontalières au profit des préfets concernés ; la signature de conventions de partenariat public privé avec des promoteurs privés (SOGECOM-B Sarl, SIIVV-P, SPM Property Developer, SOPIM SA) pour la production de 2 150 logements sociaux dans les grandes villes de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso
		2007 : Le Programme 10 000 Logements Sociaux Construction de 185 logements économique à Ouaga 2000 Construction de 144 logements au secteur 19 d’Ouagadougou (Tranche pilote) Construction de 82 logements à Ouagadougou Construction de 50 logements à Koudougou Construction de 82 logements à Bobo Dioulasso Construction de 50 logements à Fada N’Gourma Construction de 50 logements à Ouahigouya	Un des principaux corollaires de la croissance urbaine de notre pays est la manifestation croissante des besoins en logements sur toute l’étendue du territoire national. Au regard des niveaux de revenus et des coûts des matériaux de construction, accéder à un logement décent est au-dessus des moyens de nombreux ménages. Le Gouvernement, face à ce constat qui a toujours été une préoccupation de la jeune histoire urbaine de notre pays, a entrepris depuis ces dernières années d’apporter une solution de fond à ce déficit social. Pour ce faire, le Gouvernement a initié le programme 10 000 logements sociaux et économiques répartis dans les 45 Provinces, pour tester et lancer un mécanisme de production de

Périodes importantes	Dispositions	Réalisations	Commentaire
		Construction de 30 logements à Dédougou Construction de 45 logements économiques à Ouaga 2000 au profit des ménages à revenus moyens et élevés Construction de 72 logements économiques à Somgandé au profit des ménages à revenus moyens et élevés Construction de 8 appartements à location simple Construction de 90 logements sociaux + 10 logements de préfets dans 3 chefs-lieux de régions	logements en masse au profit des populations à revenus faibles et intermédiaires n'excédant pas cinq (5) fois le SMIG au Burkina Faso Officiellement lancé en juillet 2007, ce programme s'exécute avec l'appui financier de l'Etat Le Programme 10 000 logements sociaux a déjà atteint ses premiers résultats par : - la construction de 448 logements sociaux en 2008-2009 dans les Commune de Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Koudougou, Fada N'Gourma, Ouahigouya et Dédougou ; - la construction en 2010 de 157 logement sociaux dans les communes de Kaya, Gaoua, Tenkodogo et Ziniaré, de 150 logement sociaux à Bobo-Dioulasso en partenariat avec la CNSS dans le cadre des activités commémoratives du cinquantenaire de l'Indépendance de notre pays, et de 12 logement sociaux dans des localités frontalières au profit des préfets concernés ; la signature de conventions de partenariat public privé avec des promoteurs privés (SOGECOM-B Sarl, SIIVV-P, SPM Property Developer, SOPIM SA) pour la production de 2 150 logements sociaux dans les grandes villes de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso

Périodes importantes	Dispositions	Réalisations	Commentaire
	2011-2015	mesures urgentes prises par le gouvernement consécutivement à la crise sociale de 2011 a été la suspension des opérations de lotissement et de restructuration sur l'ensemble du territoire national par le décret n° 2011-303/PRES/PM/MHU/MATDS/MEF du 18 mai 2011.	En rappel, le lotissement était à l'origine une simple opération de subdivision de la propriété foncière. Il a été par la suite introduit dans l'aménagement urbain comme moyen de production de nouveaux espaces viabilisés aptes à supporter la réalisation de nouveaux logements. Devenu opération d'aménagement urbain, le lotissement sera alors assujéti aux règles d'urbanisme en vue de lui permettre de pouvoir générer un tissu urbain en cohérence avec les besoins émergents des agglomérations urbaines. Malheureusement, notre pratique actuelle du lotissement a été source de nombreux dérapages avec comme conséquences majeures : -Un étalement urbain chaotique de nos villes ; -Un épuisement prématuré du foncier urbain ; -Un tissu urbain exsangue des services urbains de base et des activités multiformes connexes à l'habitat . -De vives tensions sociales qui ont souvent mis à mal la cohésion sociale dans nos cités.

IV. Caractéristiques générales du Burkina Faso

IV.1. Population

Tableau 4- 1 : Population du Burkina Faso et selon le sexe en milieu d'année (en milliers)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
B.										1 871,492
Mouhoun	1 459,2	1 500,5	1 543,1	1 586,7	1 631,3	1 677,0	1 723,8	1 771,9	1 821,1	
Hommes	721,1	741,3	762,1	783,4	805,3	827,8	850,8	874 ,547	898,9	923, 859
Femmes	738,1	759,3	781,1	803,3	826,0	849,2	873,0	897 ,349	922 ,2	947, 633
Cascades	544,6	566,8	589,7	613,2	637,3	661,9	687,1	713, 059	739 ,5	766, 540
Hommes	264,8	275,5	286,5	297,8	309,5	321,4	333,6	346, 221	359 ,1	372, 245
Femmes	279,8	291,4	303,2	315,4	327,8	340,5	353,5	366 ,838	380 ,4	394, 295
Centre	1 781,1	1 866,0	1 953,7	2 043,9	2 136,6	2 231,8	2 329,42	2 429,718	2 532,3	2 637,303
Hommes	895,3	937,6	981,3	1 026,4	1 072,8	1 120,4	1 169,41	1 219,733	1 271 ,3	1 324,153
Femmes	885,8	928,4	972,4	1 017,5	1 063,8	1 111,4	1 160,01	1 209,985	1 261 ,1	1 313,150
Centre-Est	1 149,2	1 186,0	1 224,0	1 262,8	1 302,4	1 343,1	1 384,61	1 427,320	1 470 ,9	1 515,518
Hommes	540,1	557,2	574,8	592,9	611,4	630,4	649,9	669, 944	690 ,4	711, 462
Femmes	609,1	628,8	649,1	669,9	691,0	712,6	734,7	757 ,376	780 ,5	804 ,056
Centre-Nord	1 218,8	1 256,5	1 295,2	1 334,9	1 375,4	1 416,9	1 459,41	1 502,994	1 547 ,6	1 593,214
Hommes	573,8	591,2	609,2	627,7	646,7	666,1	686,0	706, 568	727 ,6	749 ,112
Femmes	645,1	665,2	685,9	707,1	728,7	750,8	773,3	796 ,426	820	844, 102
Centre-Ouest	1 201,5	1 236,9	1 273,3	1 310,6	1 348,8	1 387,9	1 427,8	1 468,96	1 510 ,9	1 554,040
Hommes	554,2	570,3	586,9	604,0	621,4	639,4	657,7	676, 680	696 ,2	715, 996
Femmes	647,3	666,6	686,4	706,7	727,4	748,5	770,1	792, 286	814 ,9	838, 044
Centre-Sud	648,2	666,1	684,5	703,4	722,6	742,4	762,6	783 ,430	804 ,8	826 ,548
Hommes	305,6	313,9	322,5	331,3	340,3	349,5	359,0	368 ,849	378 ,9	389, 215
Femmes	342,6	352,2	362,0	372,1	382,4	392,8	403,5	414, 581	425 ,9	437 ,333
Est	1 234,7	1 278,4	1 323,2	1 369,2	1 416,2	1 464,4	1 513,6	1 564,14	1 615,8	1 668,520
Hommes	606,0	627,2	649,0	671,4	694,3	717,8	741,9	766, 706	792 ,5	818, 006
Femmes	628,7	651,2	674,2	697,8	721,9	746,5	771,6	797 ,438	823,7	850, 514
Hauts-	1 497,1	1 550,2	1 604,9	1 660,9	1 718,2	1 776,8	1 836,8	1 898,36	1 961,2	2 025

Tableau 4- 1 : Population du Burkina Faso et selon le sexe en milieu d'année (en milliers)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Bassins										,513
Hommes	740,6	766,6	793,4	820,9	849,0	877,9	907,4	937, 891	969	1 000, 877
Femmes	756,5	783,6	811,5	840,1	869,2	898,9	929,3	960, 470	992,3	1 024, 636
Nord	1 199,9	1 234,5	1 270,1	1 306,6	1 343,9	1 382,1	1 421,2	1 461,43	1 502,6	1 544 ,677
Hommes	559,4	575,3	591,7	608,5	625,8	643,5	661,6	680, 402	699 ,6	719 ,283
Femmes	640,5	659,2	678,4	698,1	718,1	738,6	759,5	781, 028	803	825, 394
Plateau Central	704,0	723,6	743,8	764,6	785,7	807,4	829,6	852 ,536	875,9	899, 884
Hommes	327,8	336,8	346,1	355,7	365,5	375,5	385,8	396, 443	407,3	418, 535
Femmes	376,2	386,8	397,7	408,9	420,3	431,9	443,8	456 ,093	468,8	481, 349
Sahel	984,6	1 017,6	1 051,5	1 086,3	1 121,8	1 158,1	1 195,3	1 233,559	1 272,6	1 312, 463
Hommes	489,8	506,0	522,7	539,8	557,4	575,4	593,8	612, 853	632,3	652 ,161
Femmes	494,8	511,6	528,8	546,4	564,4	582,7	601,4	620, 706	640,3	660 ,302
Sud-ouest	629,1	648,1	667,7	687,8	708,3	729,4	750,8	772 ,973	795,3	818, 685
Hommes	302,3	311,4	320,7	330,2	340,0	350,1	360,3	370 ,993	381,9	393, 000
Femmes	326,7	336,8	347,1	357,6	368,3	379,3	390,4	401, 980	413,8	425, 685
Burkina	14 252,0	14 731,2	15 224,8	15 731,0	16 248,6	16 779,2	17 322,7	17 880,8	18 450,5	19 034, 397
Hommes	6 880,8	7 110,1	7 346,8	7 590,1	7 839,4	8 095,3	8 357,9	8 627,83	8 904,3	9 187 ,904
Femmes	7 371,2	7 621,1	7 877,9	8 140,8	8 409,2	8 683,9	8 964,8	9 252,55	9 546,3	9 846 ,493

INSD, Projections démographiques de 2007 à 2020 et province, aout 2009

Tableau 4- 2 : Population du Burkina Faso par groupes d'âge en milieu d'année (en milliers)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
0 à 4 ans	2 738,1	2 827,5	2 914,4	3 000,4	3 092,9	3 178,8	3 245,7	3 314,2 ₂	3 382,5	3 453,4
5 à 9 ans	2 239,7	2 328,0	2 416,4	2 501,1	2 573,1	2 647,4	2 736,8	2 822,7 ₉	2 908,7	3 001,5
10 à 14 ans	1 821,6	1 896,1	1 973,8	2 054,7	2 138,8	2 225,4	2 313,5	2 401,6 ₅	2 486,1	2 558,1
15 à 19 ans	1 489,2	1 528,5	1 577,3	1 640,0	1 712,1	1 787,2	1 861,5	1 938,9 ₉	2 019,7	2 103,5
20 à 24 ans	1 205,9	1 258,0	1 309,6	1 350,4	1 384,5	1 419,1	1 458,7	1 507,5 ₈	1 570,3	1 642,2
25 à 29 ans	1 013,3	1 029,8	1 045,6	1 069,4	1 101,4	1 142,5	1 194,3	1 245,4 ₅	1 285,9	1 319,7
30 à 34 ans	794,2	836,6	878,1	913,5	946,0	971,9	988,6	1 004,5 ₇	1 028,5	1 060,4
35 à 39 ans	657,2	666,8	679,9	702,3	730,2	764,4	806,4	847,382	882,3	914,5
40 à 44 ans	538,8	565,5	589,8	605,5	619,0	632,0	641,7	654,802	677,1	704,8
45 à 49 ans	435,6	442,4	453,1	473,0	494,3	515,9	542,2	565,839	581,2	594,6
50 à 54 ans	344,5	365,3	382,9	392,5	402,3	412,7	419,5	430,077	449,6	470,3
55 à 59 ans	283,6	278,7	280,5	292,6	305,9	320,8	340,8	357,431	366,5	375,9
60 à 64 ans	228,7	244,7	255,0	256,4	256,8	256,1	251,8	254,110	265,9	278,5
65 à 69 ans	170,4	166,2	167,3	176,2	186,0	197,5	212,0	220,593	221,4	222,0
70 à 74 ans	125,7	134,1	138,6	137,4	136,5	135,1	131,8	133,594	141,8	150,2
75 à 79 ans	77,4	75,2	75,7	80,2	84,9	90,1	96,7	99,468	98,0	97,6
80 ans et +	88,4	87,6	86,8	85,3	83,8	82,4	81,0	81,824	84,8	87,0
Nd	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0	0	0
Burkina Faso	14 252,0	14 731,2	15 224,8	15 731,0	16 248,6	16 779,2	17 322,8	17 880,4	18 450,4	19 034,2

INSD, Projections démographiques de 2007 à 2020 et province, aout 2009

Tableau 4- 3 : Evolution des différents taux démographiques

	1985	1991	1996	2006
Taux brut de natalité (°/°°)	49,6	45,2	46,1	46,0
Taux brut de mortalité (°/°°)	17,5	16,4	14,8	11,8
Taux d'accroissement naturel (%)	3,21	2,9	3,1	3,4
Rapport de masculinité (%)	92,8	96,0	93,1	93,4
Taille du ménage	6,2	6,6	6,3	5,9
Densité de la population (hab./ km ²)	29,4	33,5	38,1	51,8

Sources : INSD, Enquêtes démographiques (1960/61 et 1991) et recensements (1975, 1985, 1996 et 2006).

IV.2. Indicateur de pauvreté

Tableau 4- 4 : Evolution de l'incidence de pauvreté par milieu de résidence (%)

	2003	2009	2014
Urbain	46,8	52,8	13,7
Rural	21,7	25,2	47,5
Burkina Faso	48,6	46,7	40,1

Source : EICVM 2009 ; EBCVM 2003 ; EMC 2014

Tableau 4- 5 : Evolution de l'incidence de pauvreté (%)

	2003	2009	2014
Boucle du Mouhoun	36,9	42,3	59,7
Cascades	66,7	48,1	22,6
Centre	34,9	41,5	9,6
Centre-Est	38,7	62,1	36,1
Centre-Nord	58,4	57,0	47,0
Centre-Ouest	42,4	39,1	51,6
Centre-Sud	43,9	49,1	40,5
Est	61,2	51,8	50,1
Hauts-Bassins	69,6	64,6	34,4
Nord	57,0	57,4	70,4
Plateau Central	24,6	28,3	45,2
Sahel	41,8	27,6	20,6
Sud-Ouest	62,6	42,7	41,5
Burkina Faso	48,6	46,7	40,1

Source : EICVM 2009 ; EBCVM 2003 ; EMC 2014

Tableau 4- 6 : Evolution Seuil de pauvreté

Seuil de pauvreté	
1994	41 099 FCFA
1998	72 690 FCFA
2003	82 672 FCFA
2009	130 735 FCFA
2014	153 530 FCFA

Sources : INSD, Enquêtes prioritaires 1994 et 1998, Enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages 2003, EICVM 2009-2010 et EMC 2014

V. Urbanisme

V.1. Caractéristiques générales

Tableau 5- 1: Evolution de la population urbaine de 1960 à 2006 par ville

	1960	1975	1985	1996	2006
Banfora	-	12 358	35 319	49 724	75 917
Batié	-	-	-	5 877	10 105
Bittou	-	-	-	10 834	20 118
Bobo-Dioulasso	50 000	115 063	228 668	309 771	489 967
Bogandé	-	-	-	8 960	14 929
Boromo	-	-	-	11 232	14 594
Boulsa	-	-	-	12 280	17 925
Boussé	-	-	-	10 442	15 868
Dano	-	-	-	12 913	17 068
Dédougou	-	-	21 049	33 815	38 862
Diapaga	-	-	-	15 017	8 400
Diébougou	-	-	-	11 637	17 937
Djibo	-	-	-	20 080	28 990
Dori	-	-	10 956	23 768	21 078
Fada-Ngourma	-	-	20 857	29 254	41 785
Gaoua	-	-	10 657	16 424	25 104
Garango	-	-	-	28 291	35 015
Gayéri	-	-	-	2 958	6 060
Gorom Gorom	-	-	-	15 669	8 882
Gourcy	-	-	14 401	16 317	24 616
Houndé	-	-	-	21 830	39 458
Kaya	-	-	25 814	33 958	54 365
Kombissiri	-	-	-	16 821	23 460
Kongoussi	-	-	-	17 893	25 172
Koudougou	-	36 838	51 926	72 490	88 184
Koupèla	-	-	-	17 619	28 151

Tableau 5- 1: Evolution de la population urbaine de 1960 à 2006 par ville

	1960	1975	1985	1996	2006
Léo	-	-	-	18 988	26 779
Manga	-	-	-	11 162	19 860
Niangoloko	-	-	-	12 824	22 310
Nouna	-	-	15 202	19 105	22 166
Orodara	-	-	13 037	16 581	23 356
Ouagadougou	60 000	172 661	441 514	709 736	1 475 839
Ouahigouya	-	25 690	38 902	52 193	73 153
Ouargaye	-	-	-	8 180	10 103
Pama	-	-	-	4 579	8 541
Pô	-	-	14 242	17 146	24 320
Pouytenga	-	-	-	35 720	60 618
Réo	-	-	18 456	22 534	28 694
Sapouy	-	-	-	3 833	12 438
Sebba	-	-	-	4 259	5 906
Sindou	-	-	-	14 738	4 185
Solenzo	-	-	-	14 862	16 850
Tenkodogo	-	-	23 331	31 466	99 624
Titao	-	-	-	13 976	19 131
Toma	-	-	-	9 028	12 401
Tougan	-	-	12 588	15 218	17050.
Yako	-	-	14 155	18 472	22 685
Ziniaré	-	-	-	11 153	18 619
Zorgho	-	-	-	17 466	20 462
Total	110 000	362 610	1 011 074	1 601 168	3 181 967
Nombre de villes	2	5	18	26	49
Taux d'urbanisation		6,40	12,70	15,50	22,70

Source : INSD/ Recensements 1960, 1975, 1985,1996, 2006

Tableau 5.3 : Evolution des populations urbaine et rurale

	1975	1985	1996	2006
Population urbaine	362 610	1 011 074	1 601 168	3 181 967
Population rurale	5 275 593	6 953 631	8 711 441	10 835 295
Population totale	5 638 203	7 964 705	10 312 609	14 017 262

Source : INSD/ Recensements de 1975, 1985, 1996, 2006

Tableau 5.4 : Évolution de la population urbaine selon le sexe

	1975	1985	1996	2006	2014
Masculin	185 174	514 836	811 792	1 588 895	1 992 859
Féminin	177 436	496 238	789 376	1 593 072	2 061 150
Ensemble urbain	362 610	1 011 074	1 601 168	3 181 967	4 054 009

Source : INSD/ Recensements de 1975, 1985, 1996, 2006

Tableau 5.5 : Évolution de la population rurale selon le sexe

	1975	1985	1996	2006	2014
Masculin	2 642 404	3 318 401	4 155 357	5 179 844	6 702 103
Féminin	2 633 189	3 635 230	4 556 084	5 655 451	7 124 275
Ensemble rural	5 275 593	6 953 631	8 711 441	10 835 295	13 826 377

Source : INSD/Recensements de 1975, 1985, 1996, 2006 ; EMC 2014

Tableau 5- 2 : Pourcentage des Ménages situés en zone lotie

	2011*			2014**
	milieu rural	milieu urbain	Ensemble	Ensemble
Boucle du Mouhoun	7,0	78,4	13,3	10,6
Cascades	10,8	81,0	26,9	28,8
Centre	9,8	81,3	70,6	81,1
Centre-Est	5,9	52,7	14,7	11,4
Centre-Nord	2,0	75,5	7,8	8,2
Centre-Ouest	2,8	79,8	13,3	16,8
Centre-Sud	5,5	61,2	12,0	9,4
Est	5,1	77,0	11,0	10,2
Hauts-Bassins	21,9	87,1	46,6	45,9
Nord	1,9	75,5	12,6	14,0
Plateau Central	4,5	64,8	9,6	9,1
Sahel	3,3	78,4	8,4	3,6
Sud-Ouest	4,7	67,7	12,7	14,5
Burkina Faso	6,6	79,1	25,5	28,1

* :Enquête nationale sur l'accès des ménages aux ouvrages d'assainissement familial, DGAEUE octobre 2011

** : INSD, EMC 2014

Tableau 5- 3: Répartition de la population et milieu de résidence en 2006

Région/milieu de résidence	2006
Boucle du Mouhoun	1 442 749
Urbain	121 923
Rural	1 320 826
Cascades	531 808
Urbain	102 412
Rural	429 396
Centre	1 727 390
Urbain	1 475 839
Rural	251 551
Centre-Est	1 132 016
Urbain	198 496
Rural	933 520
Centre-Nord	1 202 025
Urbain	97 462
Rural	1 104 563
Centre-Ouest	1 186 566
Urbain	156 095
Rural	1 030 471
Centre-Sud	641 443
Urbain	67 640
Rural	573 803
Est	1 212 284
Urbain	79 715
Rural	1 132 569
Hauts-Bassins	1 469 604
Urbain	552 781
Rural	916 823
Nord	1 185 796
Urbain	139 585
Rural	1 046 211
Plateau Central	696 372
Urbain	54 949
Rural	641 423
Sahel	968 442
Urbain	64 856
Rural	903 586
Sud-Ouest	620 767
Urbain	70 214
Rural	550 553
Burkina Faso	14 017 262
Urbain	3 181 967
Rural	10 835 295

Source : INSD/ Recensement de 2006

Tableau 5- 4 : Population du Burkina Faso par milieu de résidence en milieu d'année (en milliers)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Urbain	3 322,1	3 324,1	3 549,7	3 782,4	4 021,2	4 266,2	4 523,9	4 795,0	5 079,7	5 378,7
Rural	10 929,7	11 140,1	11 167,5	11 194,8	12 227,3	12 513,0	12 798,9	13 085,3	13 370,7	13 655,5
Burkina Faso	14 251,8	14 473,2	15 224,8	15 731,0	16 248,6	16 779,2	17 322,8	17 880,3	18 450,4	19 034,2
Taux d'urbanisation	23,3	22,6	23,3	24,0	24,7	25,4	26,1	26,8	27,5	

Source : EICVM 2009 ; EBCVM 2003 ; EMC 2014

Tableau 5- 5 : Pourcentage de la population urbaine selon l'occupation principale du chef de ménage en 2006 et 2014

	2006	2014
Employeur	2,2	1,1
Indépendant	48,5	73,1
Salarié, employé	20,5	0,5
Apprenti	5,2	0,5
Aide familial	27,8	11,8
Autres	1,9	0
Total	100,0	100,0

Source : INSD/ Recensement de 2006 ; EMC 2014

V.2. Activités du MUH

V.2.1. Aménagements

Tableau 5- 6 : Nombre de parcelles à usage d'habitation dégagées par la SONATUR

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Centre	0	3023	0	3323	0	0	38	0	0	0
Centre-Est	0	0	0	510	1028	0	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	1788	0	0	0	0	0	0
Nord	0	0	0	0	0	0	675	0	0	0
Plateau Central	447	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres régions	0	0	0	0	0	0	0	705	0	0
Burkina Faso	447	3023	0	5621	0	0	713	705	0	0

Source : Société nationale d'aménagement des terrains urbains

Tableau 5- 7 : Superficie des parcelles à usage d'habitation dégagées par la SONATUR (en ha)

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2013	2014
Centre	0,0	109,8	0,0	93,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0	0
Centre-Est	0,0	0,0	0,0	20,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0	0
Hauts-Bassins	0,0	0,0	0,0	58,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0	0
Nord	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	32,2	0,0	0	0
Plateau Central	17,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0	0
Autres régions	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0	0
Burkina Faso	17,0	109,8	0,0	172,4	0,0	0,0	32,2	0,0	0	0

Source : Société nationale d'aménagement des terrains urbains

Tableau 5- 8 : Nombre de parcelles à usage communautaire dégagées par la SONATUR

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Centre	0	40	0	30	0	0	0	0	0	0
Centre-Est	0	0	0	4	0	0	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	10	0	0	0	0	0	0
Nord	0	0	0	0	0	0	4	0	0	0
Autres régions	0	0	0	4	7	0	0	3	0	0
Burkina Faso	0	40	0	48	7	0	4	3	0	0

Source : Société nationale d'aménagement des terrains urbains

Tableau 5- 9 : Nombre d'espaces verts dégagés par la SONATUR

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Centre	0	0	0	20	0	0	0	0
Centre-Est	0	0	0	2	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	6	0	0	0	0
Nord	0	0	0	0	0	0	4	0
Plateau Central	3	0	0	0	0	0	0	0
Autres régions	0	0	0	0	0	0	0	0
Burkina Faso	3	0	0	28	0	0	4	0

Source : Société nationale d'aménagement des terrains urbains

Tableau 5- 10 : Superficies des parcelles à usage communautaire dégagées par la SONATUR (en ha)

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Centre	0,0	0,0	0,0	22,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0	0
Centre-Est	0,0	0,0	0,0	5,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0	0
Hauts-Bassins	0,0	0,0	0,0	8,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0	0
Nord	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	4,3	0,0	0	0
Autres régions	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	63036	0	0
Burkina Faso	0,0	0,0	0,0	36,5	0,0	0,0	4,3	63036	0	0

Source : Société nationale d'aménagement des terrains urbains

Tableau 5- 11 : Superficies des espaces verts dégagés par la SONATUR (en ha)

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Centre	0,0	0,0	0,0	3,6	0,0	0,0	0,0	0,0
Centre-Est	0,0	0,0	0,0	0,8	0,0	0,0	0,0	0,0
Hauts-Bassins	0,0	0,0	0,0	3,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Nord	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,9	0,0
Plateau Central	1,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres régions	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Burkina Faso	1,1	0,0	0,0	7,4	0,0	0,0	0,9	0,0

Source : Société nationale d'aménagement des terrains urbains

Tableau 5- 12 : Superficie des réserves administratives dégagées par la SONATUR (en ha)

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Centre	0,0	9,5	0,0	10,5	0,0	0,0	0,0	0,0
Hauts-Bassins	0,0	0,0	0,0	5,5	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres régions	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Burkina Faso	0,0	9,5	0,0	16,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Source : Société nationale d'aménagement des terrains urbains

Tableau 5- 13 : Nombre de parcelles à usage commercial dégagées par la SONATUR

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Centre	0,0	471,0	0,0	439,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0	0
Centre-Est	0,0	0,0	0,0	65,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0	0
Hauts-Bassins	0,0	0,0	0,0	130,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0	0
Nord	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	76,0	0,0	0	0
Plateau Central	76,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0	0
Autres régions	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0	0
Burkina Faso	76,0	471,0	0,0	634,0	0,0	0,0	76,0	0,0	0	0

Source : Société nationale d'aménagement des terrains urbains

Tableau 5- 14 : Superficie des parcelles à usage commercial dégagées par la SONATUR (en ha)

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Centre	0,0	22,7	0,0	22,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0	0
Centre-Est	0,0	0,0	0,0	3,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0	0
Hauts-Bassins	0,0	0,0	0,0	11,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0	0
Nord	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	5,1	0,0	0	0
Plateau Central	35,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0	0
Autres régions	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0	0
Burkina Faso	35,8	22,7	0,0	37,7	0,0	0,0	5,1	0,0	00	00

Source : Société nationale d'aménagement des terrains urbains

Tableau 5- 15 : Nombre de kilomètres linéaires de caniveaux réalisés par la SONATUR

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Centre	0,0	86,3	0,0	84,5	0,0	0,0	0,0	0,0
Centre-Est	0,0	0,0	0,0	15,9	0,0	0,0	0,0	0,0
Hauts-Bassins	0,0	0,0	0,0	45,9	0,0	0,0	0,0	0,0
Nord	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	25,3	0,0
Plateau Central	13,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres régions	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Burkina Faso	13,4	86,3	0,0	146,3	0,0	0,0	25,3	0,0

Source : Société nationale d'aménagement des terrains urbains

Tableau 5- 16 : Nombre de personnes attributaires de parcelles de la SONATUR selon le sexe

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Masculin	521	303	260	727	459	545	586	1 331	287 9	554
Féminin	163	104	86	265	163	197	254	286	451	78
Burkina Faso	684	407	346	992	622	742	840	1 617	333 0	632

Source : Société nationale d'aménagement des terrains urbains

Tableau 5- 17 : Nombre de demandeurs de parcelles de la SONATUR

	2011	2012	2013	2014	2015
Centre	10	4 898	5 259	4862	701
Centre-Nord	1 002	921	0	13	8
Hauts-Bassins	0	825	52	2758	470
Centre-Est	0	28	6	6	44
Burkina Faso	1 012	6 672	5 317	7639	1223

Source : Société nationale d'aménagement des terrains urbains

Tableau 5- 18 : Répartition des demandeurs de parcelle de relais cité de Saponé selon le sexe et la classe d'âge en 2013

	[16 ; 21[	[21 ; 31[	[31 ; 41[	[41 ; 51[	[51 ; 61[	[61 ; 71[	[71 et +	Total
Féminin	62	686	854	318	149	65	15	2 149
Masculin	84	926	1 707	797	248	67	21	3 850
ND	0	0	0	0	0	0	1	1
Total	146	1 612	2 561	1 115	397	132	37	6 000

Source : DGUTF/Base Cités relais de Saponé, 2013

Tableau 5- 19 : Répartition des attributaires cités relais de Saponé selon le sexe et la classe d'âge en 2013

	[16 ; 21[	[21 ; 31[	[31 ; 41[	[41 ; 51[	[51 ; 61[	[61 ; 71[	[71 et +	Total
Féminin	22	227	267	99	54	19	8	696
Masculin	16	291	538	258	79	17	5	1 204
Total	38	518	805	357	133	36	13	1 900

Source : DGUTF/Base Cités relais de Saponé, 2013

Tableau 5- 20 : Répartition des attributaires cités relais de Saponé selon le sexe et la situation matrimoniale en 2013

	Célibataire	Divorcé(e)	Marié(e)	Veuf (ve)	Nd	Total
Féminin	286	2	379	3	26	696
Masculin	555	0	615	2	32	1 204
Total	841	2	994	5	58	1 900

Source : DGUVT/Base Cités relais de Saponé, 2013

Tableau 5- 21 : Répartition des attributaires cités relais de Saponé selon la tranche de superficies attribuées en 2013

Superficie (m ²)	Effectifs
250 à 300	112
300 à 350	198
350 à 400	1 387
400 à 450[	146
450et plus	57
Total	1 900

Source : DGUVT/Base Cités relais de Saponé, 2013

V.2.2. Agréments techniques

Tableau 5- 22 : Nombre de demandes d'agréments techniques en bâtiment enregistrées

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Boucle du Mouhoun	8	6	13	8	8	10	6	1	9
Cascades	1	1	1	5	1	5	0	1	6
Centre	132	185	161	188	132	249	343	263	357
Centre-Est	3	3	2	4	3	4	3	5	8
Centre-Nord	5	6	4	5	5	9	7	6	4
Centre-Ouest	6	4	10	7	6	12	5	9	10
Centre-Sud	2	1	0	2	2	5	0	1	2
Est	3	5	1	1	3	7	3	8	8
Hauts-Bassins	11	26	18	13	11	14	31	27	33
Nord	9	5	8	14	9	15	17	8	15
Plateau Central	3	1	2	3	3	3	3	3	2
Sahel	1	5	3	3	1	3	5	7	6
Sud-Ouest	3	0	2	6	3	3	10	0	3
Burkina Faso	187	248	225	259	187	339	433	339	463

Source : Direction générale de l'architecture, de l'habitat et de la construction

Tableau 5- 23 : Nombre d'agrément techniques octroyés (bâtiments et architecture)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Boucle du Mouhoun	8	7	5	12	5	11	7	3	7
Cascades	5	1	1	0	5	6	1	0	2
Centre	260	133	154	137	166	240	308	189	227
Centre-Est	4	1	3	2	4	5	2	1	6
Centre-Nord	15	7	4	3	2	6	7	3	3
Centre-Ouest	14	8	3	11	4	7	10		12
Centre-Sud	6	2	1	0	2	6	1	0	1
Est	7	2	4	0	1	3	5	6	7
Hauts-Bassins	37	22	22	12	11	19	26	21	24
Nord	7	9	5	9	14	15	16	5	8
Plateau Central	4	2	1	1	2	2	4	2	2
Sahel	2	0	3	3	4	5	1	3	7
Sud-Ouest	2	3	0	2	4	3	4	2	1
Burkina Faso	371	197	206	192	224	328	392	235	307

Source : Direction générale de l'architecture, de l'habitat et de la construction

Tableau 5- 24 : Nombre d'agrément délivrés selon le type

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre d'agrément techniques en ingénierie du bâtiment délivrés	2	1	3	6	3	11	22	20	nd	Nd	
Nombre d'agrément techniques en urbanisme délivrés	1	0	1	3	0	2	1	4	0	1	
Nombre d'agrément techniques en expertises immobilières délivrés	0	1	4	6	3	2	11	9	nd	nd	
Nombre d'agrément techniques en promotion immobilière délivrés	0	0	0	9	2	5	9	6	8	14	
Nombre d'agrément techniques en géomètre expert délivrés	0	0	0	2	0	0	0	4	1	3	
Ensemble		3	2	8	26	8	20	43	44		

Source : Direction générale des études et des statistiques sectorielles/MUH

V.2.3. Titres fonciers

Tableau 5- 25 : Nombre de titres fonciers délivrés

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Boucle du Mouhoun	0	0	0	20	0	11	0	0	0
Cascades	0	0	0	7	0	8	0	0	0
Centre	334	1416	958	531	374	336	310	278	595
Centre-Est	0	0	0	4	0	23	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	1	0	7	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	7	0	7	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Est	0	0	2	0	0	0	0	0	0
Hauts-Bassins	136	325	433	138	62	75	39	37	62
Nord	0	0	14	0	0	12	0	0	0
Plateau Central	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres localités non identifiées	0	0	46	10	59	5	43	30	63
Burkina Faso	470	1741	1453	718	495	484	392	345	720

Source : Direction des affaires domaniales et foncières / MINEFID

Tableau 5- 26 Etat de délivrance des cessions provisoires

Année	2014	2015	Total
Ouagadougou	0	31	31
Bobo-Dioulasso	0	1	1
Autres localités	0	1	1
Total	0	33	33

Source : Direction des affaires domaniales et foncières / DGI

Tableau 5- 27 nombre des constats d'états des lieux et des évaluations des investissements du guichet unique du foncier de Ouaga

	2012	2013	2014	2015	2016	Total
Dossiers de Constat d'état des lieux traités dans les délais	582	586	652	705		2 525
Dossiers d'Evaluation des investissements traités dans les délais	7 738	7 786	8 666	7012		31 202

Source : Guichet unique du foncier - Ouagadougou

Tableau 5- 28 : Situations de délivrances des titres D'attestation d'attribution provisoire par attribution en 2015

Libelle	2015
attestation d'attribution provisoire par attribution	7 413
attestation d'attribution provisoire par mutation	725
Etat de droit réel	3 273
permis urbain d'habitat par attribution	1 490
permis urbain d'habiter par mutation	94
demande de terrain	0
permis d'exploiter	114
TOTAL	13109

Source : Guichet unique du foncier - Ouagadougou

Tableau 5- 29 : Nombre d'actes délivrés Au Guichet Unique du Foncier de BOBO- DIOULASSO (situation globale)

TITRES	2010	2011	2012	2013	2014	2015
attestation d'attribution provisoire par attribution	1221	4042	4720	6092	7699	5646
attestation d'attribution provisoire par mutation	99	193	260	364	670	848
permis urbain d'habiter par attribution	641	1271	1016	821	929	296
permis urbain d'habiter par mutation	482	851	808	525	671	667
permis d'exploiter par mutation	12	49	61	55	63	16
permis d'exploiter par attribution	2	16	13	21	21	16
Titre foncier par attribution	5	33	39	57	54	31
Titre foncier par mutation	2	12	30	20	15	7
Etat de droit	625	1243	1119	1081	903	903
Demande de Terrain à Usage Autre que Habitation	0	249	839	355	196	108
TOTAL	3089	7959	8905	9391	11221	8538

Source : Guichet unique du foncier - Ouagadougou

Tableau 5- 30 Etat d'exécution des constats d'états des lieux

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Dossiers de Constats d'état des lieux Reçus	nd	294	244	301	382	960	1299
Dossiers de Constats d'état des lieux Traités	290	237	291	379	956	1286	3439
Dossiers de Constats d'état des lieux non traités	4	7	10	3	4	13	41

Source : Guichet unique du foncier - Ouagadougou

Tableau 5- 31 : Nombre de dossiers d'exécution des évaluations des investissements à Ouagadougou

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Dossiers Reçus	2101	2244	1891	1647	2524	2066
Dossiers Traités	2013	2132	1784	1580	2472	2000
Dossiers non traités	88	112	107	67	52	66

Source : Guichet unique du foncier - Ouagadougou

Tableau 5- 32 : Nombre de dossiers d'attestation d'attribution provisoire par attribution (AA/A) reçu par sexe

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Homme	1797	4527	6545	6584	7593	4992
Femme	611	1544	2219	1 903	2 616	1 747
TOTAL	2408	6071	8764	8 487	10 209	6739

Source : Guichet unique du foncier - Ouagadougou

Tableau 5- 33 : Nombre de dossiers d'attestation d'attribution provisoire par attribution (AA/A) Transmis dans les délais

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Dossiers Transmis dans les délais	2408	6071	8764	8 487	10 209	6739

Source : Guichet unique du foncier – Ouagadougou

Tableau 5- 34 : Nombre de dossiers d'attestation d'attribution provisoire par attribution (AA/A) retournée par sexe

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Homme	1 421	3590	5590	5 183	5 900	3611
Femme	428	1134	1 939	1 391	1 814	1013
TOTAL	1 849	4 724	7 529	6 574	7 714	4624

Source : Guichet unique du foncier - Ouagadougou

Tableau 5- 35 : Nombre de dossiers d'attestation d'attribution provisoire par mutation (AA/A) reçu

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Homme	418	832	1 244	1 002	974	581
Femme	107	257	364	205	281	180
TOTAL	525	1 089	1 608	1 207	1 255	761

Source : Guichet unique du foncier – Ouagadougou

Tableau 5- 36 : Nombre de dossiers d'attestation d'attribution provisoire par mutation (AA/A) Transmis dans les délais

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
	525	1 089	1 608	1 207	1 255	761

Source : Guichet unique du foncier - Ouagadougou

Tableau 5- 37 : Nombre de dossiers d'attestation d'attribution provisoire par mutation (AA/A) retournée

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
titres établis	471	916	1 417	1 089	1 076	751
rejets	30	62	101	75	52	46
TOTAL	501	978	1 518	1 164	1 128	797

Source : Guichet unique du foncier - Ouagadougou

Tableau 5- 38 : Nombre de titres d'attestation d'attribution provisoire par mutation (AAP/M) délivrée dans les délais

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Homme	339	635	919	713	642	494
Femme	60	130	189	147	100	72
TOTAL	399	765	1 108	860	742	566

Source : Guichet unique du foncier - Ouagadougou

Tableau 5- 39 : Nombre de Dossiers d'Etat des Droits Réels Reçus

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Homme	263	1770	4052	4581	10893	2356
Femme	69	394	663	690	952	516
TOTAL	332	2164	4715	5271	11845	2872

Source : Guichet unique du foncier - Ouagadougou

Tableau 5- 40 : Nombre de dossier d'Etat des Droits Réels transmis dans les délais

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
	332	2164	4715	5271	11845	2872

Source : Guichet unique du foncier - Ouagadougou

Tableau 5- 41 : Nombre de dossier d'Etat des Droits Réels Retournés

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
titres établis	309	2090	4538	5161	11556	3081
rejets	5	20	62	39	128	34
TOTAL	314	2 110	4 600	5 200	1164	3 115

Source : Guichet unique du foncier - Ouagadougou

Tableau 5- 42 : Nombre de dossiers d'Etat des Droits Réels délivrés

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Homme	231	1435	3155	3227	6636	1753
Femme	37	265	520	535	695	305
TOTAL	268	1 700	3 675	3 762	7 331	2 058

Source : Guichet unique du foncier - Ouagadougou

Tableau 5- 43 : nombre de dossier de demande de permis urbain d'habiter par attribution Reçus

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Homme	1775	3 859	4 878	4 685	4789	2 698
Femme	442	763	757	845	1338	852
TOTAL	2217	4 622	5 635	5 530	6127	3 550

Source : Guichet unique du foncier - Ouagadougou

Tableau 5- 44 : Nombre de dossier de demande de permis urbain d'habiter par attribution Transmis dans les délais

2009	2010	2011	2012	2013	2014
2217	4 622	5 635	5 530	6127	3 550

Source : Guichet unique du foncier - Ouagadougou

Tableau 5- 45 : Nombre de dossier de demande de permis urbain d'habiter par attribution Retournée

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
titres établis	2014	4 184	5 214	5 056	5465	3 453
rejets	145	293	365	377	395	348
TOTAL	2159	4 477	5 579	5 433	5860	3 801

Source : Guichet unique du foncier - Ouagadougou

Tableau 5- 46 : Nombre de dossier de titres de permis urbain d'habiter par attribution délivrés

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Homme	1470	3 016	3 526	3 592	3655	1 973
Femme	349	680	709	719	1016	554
TOTAL	1 819	3 696	4 235	4 311	4671	2 527

Source : Guichet unique du foncier - Ouagadougou

Tableau 5- 47 : Nombre de dossier de titres de permis urbain d'habiter par attribution Reçus

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Homme	914	1 840	2 776	2 705	2 602	1 621
Femme	225	388	468	536	602	412
TOTAL	1 139	2 228	3 244	3 241	3 204	2 033

Source : Guichet unique du foncier - Ouagadougou

Tableau 5- 48 : Nombre de dossier de titres de permis urbain d'habiter par attribution Transmis dans les délais

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
	1 139	2 228	3 244	3 241	3 204	2 033

Source : Guichet unique du foncier - Ouagadougou

Tableau 5- 49 : Nombre de dossier de permis d'exploiter Transmis dans les délais

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
titres établis	900	2 049	3 013	3 112	2 889	2 011
rejets	31	70	122	115	107	209
TOTAL	931	2 119	3 135	3 227	2 996	2 220

Source : Guichet unique du foncier - Ouagadougou

Tableau 5- 50 : Nombre de dossier de permis d'exploiter délivrés

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Homme	612	1 393	2 326	2 059	2 098	1 225
Femme	131	289	378	422	461	261
TOTAL	743	1 682	2 704	2 481	2 559	1 486

Source : Guichet unique du foncier - Ouagadougou

Tableau 5- 51 : Nombre de dossier de titres fonciers Reçus

	2009	2010	2011	2012	2013
Homme	131	395	453	466	545
Femme	33	75	73	101	98
TOTAL	164	470	526	567	643

Source : Guichet unique du foncier - Ouagadougou

Tableau 5- 52 : Nombre de dossier de titres fonciers Transmis dans les délais

	2009	2010	2011	2012	2013
	164	470	526	567	643

Source : Guichet unique du foncier – Ouagadougou

Tableau 5- 53 : nombre de dossier de titres fonciers Retournée

	2009	2010	2011	2012	2013
titres établis	76	197	110	119	67
rejets	29	65	35	14	69
TOTAL	105	262	145	133	136

Source : Guichet unique du foncier - Ouagadougou

Tableau 5- 54 : Nombre de dossier de titres fonciers délivrés

	2009	2010	2011	2012	2013
Homme	75	181	108	64	88
Femme	10	31	16	19	19
TOTAL	85	212	124	83	107

Source : Guichet unique du foncier - Ouagadougou

Tableau 5- 55 : Nombre de demande de Terrain Reçus

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Homme	1010	1 975	1 616	1 772	2 139	1 413
Femme	235	455	275	917	365	286
TOTAL	1245	2 430	1 891	2 689	2 504	1 699

Source : Guichet unique du foncier - Ouagadougou

Tableau 5- 56 : Nombre de dossiers de demande de Terrain Transmis dans les délais

2009	2010	2011	2012	2013	2014
1245	2 430	1 891	2 689	2 504	1 699

Source : Guichet unique du foncier - Ouagadougou

Tableau 5- 57 : Nombre de dossiers de demande de Terrain Retourné

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
titres établis	1110	1 688	1 438	1 458	1 327	1 046
rejets	60	117	164	108	115	87
TOTAL	1170	1 805	1 602	1 566	1 442	1 133

Source : Guichet unique du foncier - Ouagadougou

Tableau 5- 58 : nombre de dossiers de demande de Terrain délivrés

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Homme	740	1 079	1 203	773	730	749
Femme	166	264	241	381	201	190
TOTAL	906	1 343	1 444	1 154	931	939

Source : Guichet unique du foncier – Ouagadougou

Tableau 5- 59 : Nombre de dossiers de délivrance d'actes notariés reçu

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Homme	237	420	544	729	902	466
Femme	66	108	168	152	200	123
TOTAL	303	528	712	881	1 102	589

Source : Guichet unique du foncier - Ouagadougou

Tableau 5- 60 : Nombre de dossiers de délivrance d'actes notariés transmis dans les délais

2009	2010	2011	2012	2013	2014
303	528	712	881	1 102	589

Source : Guichet unique du foncier - Ouagadougou

Tableau 5- 61 : Nombre de dossiers de délivrance d'actes notariés retourné

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
titres établis	240	443	541	669	779	463
rejets	-	-	2	-	265	-
TOTAL	240	443	543	669	1 044	463

Source : Guichet unique du foncier - Ouagadougou

Tableau 5- 62 : Nombre de dossiers de délivrance d'actes notariés délivré

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Homme	152	335	373	433	508	219
Femme	26	54	103	89	101	46
TOTAL	178	389	476	522	609	265

Source : Guichet unique du foncier – Ouagadougou

Tableau 5- 63 : Villes disposant de SDAU adopté en conseil des ministres

ville	Année d'adoption
Banfora	2013
bobo	2013
Dédougou	2013
Dori	2013
fada	2013
Gaoua	2013
Kaya	2013
Koudougou	2013
manga	2013
Ouahigouya	2013
Tenkodogo	2014
ziniare	2013

VI. Habitat

VI.1. Caractéristiques générales

Tableau 6- 1 : Pourcentage des ménages avec murs du logement en terre

	2003	2005	2007	2009	2014
Boucle du Mouhoun	94,5	94,5	91,8	88,8	89,8
Cascades	85,9	85,4	75,2	76,3	72,8
Centre	48,9	37,6	46,8	52,0	35,8
Centre-Est	88,3	83,6	82,6	79,8	71,6
Centre-Nord	90,3	83,1	86,9	93,9	94,9
Centre-Ouest	90,9	90,5	87,8	90,2	89,8
Centre-Sud	95,4	94,4	92,3	91,3	87,2
Est	81,6	84,6	85,9	85,6	94,2
Hauts-Bassins	70,8	66,4	72,4	66,8	66,8
Nord	94,7	91,5	89,6	94,1	93,2
Plateau Central	92,0	91,7	87,9	86,7	88,1
Sahel	78,8	89,6	80,8	81,6	98,4
Sud-ouest	95,2	91,7	92,4	87,6	88,1
Burkina Faso	83,0	80,6	80,6	79,1	76,5

Source : INSD/EICVM 2003, 2009 et QUIBB 2005, 2007 ; EMC 2014

Tableau 6- 2 : Pourcentage des ménages avec murs du logement en ciment (parpaing de ciment)

	2003	2005	2007	2009
Boucle du Mouhoun	1,9	3,0	4,9	5,2
Cascades	11,3	13,5	22,1	22,5
Centre	47,6	60,4	50,9	47,4
Centre-Est	9,9	11,6	15,5	18,3
Centre-Nord	3,7	3,9	6,0	2,4
Centre-Ouest	7,6	8,2	10,3	9,2
Centre-Sud	4,4	4,7	6,9	7,3
Est	2,1	2,6	5,6	5,8
Hauts-Bassins	23,2	30,0	23,8	29,1
Nord	3,8	7,5	7,6	4,8
Plateau Central	5,5	6,8	11,5	12,1
Sahel	0,5	0,1	1,8	1,9
Sud-Ouest	2,9	3,3	4,8	9,8
Burkina Faso	11,4	14,6	14,9	17,0

Source : INSD/EICVM 2003, 2009 et QUIBB 2005, 2007

Tableau 6- 3 : Pourcentage des ménages avec murs du logement en pierre

	2003	2005	2007	2009
Boucle du Mouhoun	1,9	1,8	2,3	5,4
Cascades	1,9	0,6	1,5	1,0
Centre	0,1	0,2	0,2	0,5
Centre-Est	0,0	0,4	0,7	0,0
Centre-Nord	0,0	0,0	0,2	0,1
Centre-Ouest	0,0	0,1	0,0	0,0
Centre-Sud	0,0	0,0	0,2	0,0
Est	0,3	0,3	0,3	0,0
Hauts-Bassins	4,6	0,8	2,7	3,6
Nord	0,3	0,1	0,4	0,2
Plateau Central	0,0	0,0	0,0	0,1
Sahel	0,1	0,0	0,0	1,3
Sud-Ouest	1,8	0,8	2,4	1,6
Burkina Faso	0,9	0,4	0,9	1,2

Source : INSD/EICVM 2003, 2009 et QUIBB 2005, 2007

Tableau 6- 4 : Pourcentage des ménages avec murs du logement en paille

	2003	2005	2007	2009
Boucle du Mouhoun	0,2	0,2	0,3	0,5
Cascades	0,5	0,0	0,9	0,2
Centre	0,1	0,3	0,1	0,0
Centre-Est	0,7	0,5	0,9	1,8
Centre-Nord	6,0	11,2	5,0	2,5
Centre-Ouest	0,9	0,4	0,1	0,5
Centre-Sud	0,0	0,6	0,2	1,4
Est	15,1	2,8	2,8	8,0
Hauts-Bassins	0,3	1,4	0,0	0,3
Nord	0,1	0,6	0,1	0,9
Plateau Central	1,6	0,8	0,5	1,1
Sahel	0,9	0,4	0,9	14,7
Sud-Ouest	0,1	0,3	0,1	1,1
Burkina Faso	3,5	2,3	2,1	2,5

Source : INSD/EICVM 2003, 2009 et QUIBB 2005, 2007

Tableau 6- 5 : Pourcentage des ménages urbains selon le type d'habitat

	2006
Immeuble à appartements	0,6
Villa	9,1
Maison individuelle simple	67,2
Bâtiment à plusieurs logements	17,2
Case	3,5
Autres	0,5
nd	1,9
Total	100,0

Source : INSD/ Recensement de 2006

Tableau 6- 6 : Pourcentage des ménages avec toit du logement en tôle

	2003	2005	2007	2009
Boucle du Mouhoun	30,8	29,2	43,0	43,6
Cascades	35,4	58,8	37,7	67,9
Centre	92,2	94,8	90,9	94,9
Centre-Est	39,8	38,5	41,1	54,5
Centre-Nord	28,0	23,1	40,1	39,6
Centre-Ouest	41,9	48,1	53,7	61,0
Centre-Sud	42,2	46,7	50,1	57,6
Est	18,1	25,8	22,8	33,7
Hauts-Bassins	56,6	72,7	70,4	78,7
Nord	39,7	40,3	48,3	44,6
Plateau Central	49,7	59,0	57,9	62,4
Sahel	2,9	4,4	7,5	9,8
Sud-Ouest	28,5	29,7	33,1	31,0
Burkina Faso	41,1	45,7	48,6	56,5

Source : INSD/EICVM 2003, 2009 et QUIBB 2005, 2007

Tableau 6- 7 : Pourcentage des ménages avec toit du logement en paille

	2003	2005	2007	2009
Boucle du Mouhoun	4,6	1,0	3,2	5,8
Cascades	58,6	33,6	56,1	27,9
Centre	5,5	2,2	3,2	2,1
Centre-Est	58,6	59,4	55,6	45,0
Centre-Nord	52,5	56,5	37,1	48,2
Centre-Ouest	14,2	10,4	11,2	15,0
Centre-Sud	39,9	38,2	41,0	33,9
Est	78,4	70,6	75,3	65,0
Hauts-Bassins	12,2	15,1	7,9	6,3
Nord	7,3	5,5	9,8	13,6
Plateau Central	46,0	35,3	38,4	36,0
Sahel	49,9	34,5	45,0	31,5
Sud-Ouest	4,5	8,1	11,7	15,2
Burkina Faso	30,2	26,5	27,1	23,6

Source : INSD/EICVM 2003, 2009 et QUIBB 2005, 2007

Tableau 6- 8 : Pourcentage des ménages avec toit du logement en terre

	2003	2005	2007	2009
Boucle du Mouhoun	64,5	69,3	52,6	49,6
Cascades	5,9	6,9	4,9	3,6
Centre	0,6	0,1	1,2	0,6
Centre-Est	1,4	1,0	2,4	0,4
Centre-Nord	19,1	19,8	21,2	11,4
Centre-Ouest	42,8	40,7	33,1	22,4
Centre-Sud	17,4	15,1	7,9	8,4
Est	3,0	2,2	1,3	1,0
Hauts-Bassins	28,0	11,6	20,7	13,0
Nord	52,6	54,1	40,2	39,9
Plateau Central	3,6	4,1	3,2	1,4
Sahel	46,7	60,8	45,1	56,4
Sud-Ouest	67,0	62,0	54,7	52,1
Burkina Faso	27,8	26,9	22,6	18,5

Source : INSD/EICVM 2003, 2009 et QUIBB 2005, 2007

Tableau 6- 9 : Nombre moyen de personnes par pièce occupée selon le milieu de résidence

	2006
Urbain	1,7
Rural	2,2
Ensemble	2,1

Source : INSD/ Recensement de 2006

Tableau 6- 10 : Répartition des ménages selon la nature du mur du bâtiment principal en 2014

Ciment/béton	Pierre	Brique (cuite)	Banco amélioré	Banco (briques de terre)	Paille	Autre à préciser	
SEXE DU CHEF DU MENAGE							
Homme	18,3	1,4	2,7	7,3	67,1	3,0	0,2
Femme	26,8	0,8	2,7	7,6	61,1	1,0	0,1
MILIEU DE RESIDENCE DU MENAGE							
Urbain	52,1	2,0	7,3	10,5	27,9	0,1	0,1
Rural	6,6	1,0	0,9	6,0	81,5	3,8	0,2
NATIONAL	19,5	1,3	2,7	7,3	66,3	2,7	0,2

SOURCE : EMC 2014

VI.2. Activités du MUH

VI.2.1. Constructions de logements

Tableau 6- 11 : Nombre de logements économiques construits selon la région

	2003-2008	2009	2010	2012	2013	2014	2015	2016
Centre	134	46	99	144	458	0	0	0
Hauts-Bassins	0	6	0	0	0	0	0	0
Autres régions	0	0	0	0	0	0	0	0
total	134	52	99	144	458	0	0	0

Source : Centre de gestion des cités

Tableau 6- 12 : Nombre de logements sociaux construits par le Centre de gestion des cités							
	2006	2008	2012	2013	2014	2015	2016
Ouagadougou	144	4	595	0	0	0	0
Centre nord	0	0	0	0	0	10	0
Source : Centre de gestion des cités							

Source : Centre de gestion des cités

Tableau 6- 13 : Evolution des nouveaux demandeurs de logements enregistrés au Centre de gestion des cités											
	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Ouagadougou	24	44	27	795	69	42	nd	1744	0	0	0

Source : Centre de gestion des cités

Source : Centre de gestion des cités

Tableau 6- 14 : Nombre de logements construits par le budget de l'Etat selon la région					
	2008	2009	2010	2011	2012
Boucle du Mouhoun	0	20	0	0	0
Cascades	0	0	0	0	10
Centre	75	0	0	11	223
Centre-Est	0	0	0	38	0
Centre-Nord	0	0	0	38	0
Centre-Ouest	50	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0	0
Est	38	0	0	0	0
Hauts-Bassins	75	0	0	0	0
Nord	0	50	0	0	0
Plateau Central	0	0	0	33	0
Sahel	0	0	0	0	10
Sud-ouest	0	0	0	26	0
Burkina Faso	238	70	0	146	243

Source : Direction générale de l'architecture, de l'habitat et de la construction

Tableau 6- 15 : Nombre de logements construits en partenariat public et privé

	2010	2011	2012	2013			
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0			
Cascades	0	0	0	0			
Centre	48	215	0	679			
Centre-Est	0	0	0	0			
Centre-Nord	0	0	0	0			
Centre-Ouest	0	0	0	0			
Centre-Sud	0	0	0	0			
Est	0	0	0	0			
Hauts-Bassins	150	0	0	50			
Nord	0	0	0	0			
Plateau Central	0	0	0	0			
Sahel	0	0	0	0			
Sud-Ouest	0	0	0	0			
Burkina Faso	198	215	0	729			

Source : Direction générale de l'architecture, de l'habitat et de la construction

Tableau 6- 16 : Budget alloué aux investissements par le CEGECI dans les régions du Centre et des Hauts-Bassins (en milliers F CFA)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Centre	1 017 000	722 033	nd	nd	151 302	24.822.056	61.487.936	355.373,691
Hauts-Bassins	107 693	21038	nd	nd	46 509	1816480	9.184.000	12.320,500
Total	1.124.63	932.31	879.65	233.89	19781	93.194.834	143.113.540	367 694,191

Source : Centre de gestion des cités

Tableau 6- 17 : Nombre de cités gérées selon la région

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
B. du Mouhoun	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1	1
Cascades	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1
Centre	8	9	9	11	12	12	12	12	12	12	12
Centre-Est	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1
Centre-Nord	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1
Centre-Ouest	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1
Centre-Sud	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Est	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1
Hauts-Bassins	1	1	1	1	2	2	2	2	2	2	2
Nord	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1
Plateau Central	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1
Sahel	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1
Sud-Ouest	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1
Burkina Faso	9	10	10	12	14	14	15	22	24	24	24

Source : Centre de gestion des cités

Tableau 6- 18 : Taux de recouvrement des loyers gérés par le CEGECI selon la région

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Boucle du Mouhoun	nd	nd	nd	nd	nd	nd	82,8	86,57	110,19	102,88
Centre	97,1	101,7	93,7	125,5	121,0	122,5	146,0	69,68	101,30	106,67
Centre-Est	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	90,00	108,49	96,58
Centre-Ouest	nd	nd	nd	205,5	79,3	99,4	88,6	98,67	102,59	90,80
Est	nd	nd	nd	91,9	76,4	104,0	77,2	84,58	101,15	85,63
Hauts-Bassins	nd	nd	nd	131,7	93,2	104,2	114,2	99,74	98,64	86,91
Nord	nd	nd	nd	69,8	88,3	109,0	85,2	115,63	127,00	86,11
Centre-Nord	nd	nd	nd	nd	nd	nd	88,8	60,00	67,08	60
Plateau centrale	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	78,67	83,67
Sud-ouest	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	85,39	84,46

Source : Centre de gestion des cités

Tableau 6- 19 : Nombre de permis de construire délivrés aux personnes physiques et morales par le CEFAC

Région	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	0	0	1	3	5	
Cascade	0	0	0	0	0	1	5	2	4	
Centre	157	117	297	632	477	842	982	810	794	702
Centre Est	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Centre Nord	-	-	-	-	-	-	-	-	26	
Centre Ouest	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Centre Sud	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Est	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Haut Bassins		1	8	16	18	30	74	65	37	
Nord				4	2	3	8	4	3	
Plateau Central	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Sahel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Sud-Ouest	0	0	0	0	0	1	1	1	0	
Burkina Faso	157	118	305	652	497	877	1071	885	869	

Source : CEFAC

Tableau 6- 20 : Nombre de permis de construire délivrés pour les bâtiments R+

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Cascade	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Centre	0	0	0	0	0	0	1	2	1	2
Centre Est	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Centre Nord										
Centre Ouest	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Centre Sud	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Est	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Haut Bassins										
Nord										
Plateau Central	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Sahel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Sud-Ouest	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Burkina Faso	0	0	0	0	0	0	1	2	1	

Source : CEFAC

Tableau 6- 21 : Nombre de permis de construire délivrés pour les bâtiments publics de l'Etat

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Cascade	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Centre	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0
Centre Est	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Centre Nord										
Centre Ouest	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Centre Sud	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Est	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Haut Bassins										
Nord										
Plateau Central	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Sahel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Sud-Ouest	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Burkina Faso	0	0	0	0	0	1	0	0	0	

Source : CEFAC

Tableau 6- 22 : Nombre de permis de démolir délivrés aux personnes physiques par le CEFAC

Région	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Boucle du Mouhoun	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Cascade	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Centre	39	46	59	0	44	0	0	6	0	52
Centre Est	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Centre Nord	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Centre Ouest	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Centre Sud	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Est	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Haut Bassins	nd	nd	1	2	1	2	5	3	3	nd
Nord	nd	nd	nd	1	0	2	2	2	2	nd
Plateau Central	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Sahel	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Sud-Ouest	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Burkina Faso	39	46	60	3	45	4	7	11	7	ND

Source : CEFAC

Tableau 6- 23 : Nombre de permis de démolir délivrés aux personnes morales par le CEFAC

région	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	0	0	0	0	0	nd
Cascade	0	0	0	0	0	0	0	0	0	nd
Centre	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0
Centre Est	0	0	0	0	0	0	0	0	0	nd
Centre Nord										nd
Centre Ouest	0	0	0	0	0	0	0	0	0	nd
Centre Sud	0	0	0	0	0	0	0	0	0	nd
Est	0	0	0	0	0	0	0	0	0	nd
Haut Bassins	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Nord	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Plateau Central	0	0	0	0	0	0	0	0	0	nd
Sahel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	nd
Sud-Ouest	0	0	0	0	0	0	0	0	0	nd
Burkina Faso	0	0	0	0	0	1	0	0	0	nd

Source : CEFAC

Tableau 6- 24 : Nombre de permis de construire refusés par le CEFAC

région	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Cascade	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	2	nd
Centre	39	46	59	0	44	0	0	6	0	52
Haut bassins	nd	nd	1	2	1	2	5	3	3	nd
Nord	nd	nd	nd	1	0	2	2	2	2	nd
Burkina Faso	39	46	60	3	45	4	7	11	7	nd

Source : CEFAC

VI.2.2. Coût de construction de logements

Tableau 6- 25 : Coût moyen de cession des logements sociaux (millier de FCFA)

	2009	2010	2011	2012				
Boucle du Mouhoun	8 400	nd	nd	nd				
Cascades	nd	nd	nd	8 400				
Centre	8 400	8 400	nd	6 500				
Centre-Est	8 400	nd	nd	nd				
Centre-Nord	8 400	nd	nd	nd				
Centre-Ouest	8 400	nd	nd	nd				
Centre-Sud	nd	nd	nd	nd				
Est	8 400	nd	nd	nd				
Hauts-Bassins	nd	nd	nd	8 400				
Nord	8 400	nd	nd	8 400				
Plateau Central	8 400	nd	nd	nd				
Sahel	8 400	nd	nd	nd				
Sud-Ouest	8 400	nd	nd	nd				
Moyenne Burkina	8 400	8 400	nd	7 925				

Source : Direction générale de l'architecture, de l'habitat et de la construction

Tableau 6- 26 : Evolution de l'indice des prix à la consommation par fonction (base 100 en 1996)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	115,8	116,0	121,8	119,8	134,3	148,7
Indice global	116,3	116,1	123,6	126,5	126,2	139,6

Source : Institut national de la statistique et de la démographie

Tableau 6- 27 : Evolution de l'indice des prix à la consommation par fonction (base 100 en 2008)

	2010	2011	2012	2013	2014
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	102,2	106,1	110,5	119,4	116,8
Indice global	100,3	103,0	107,0	107,3	107,3

Source : Institut national de la statistique et de la démographie

Tableau 6- 28 : Prix moyen du mètre carré par zone d'habitation selon le type d'aménagement de la SONATUR (en FCFA)

Zone	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
A	19 000	19 000	23 000	23 000	23 000	23 000	23 000	23 000	23 000	
B	13 500	13 500	19 000	19 000	19 000	19 000	19 000	19 000	19 000	
C	9 000	9 000	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000	

Source : Société nationale d'aménagement des terrains urbains

VI.2.3. Contrôles des chantiers

Tableau 6- 29 : Situation des chantiers de construction contrôlés selon la région

		2012	2013	2014	2015	2016
Boucle du Mouhoun	Disposant d'un permis de construire	0	0	n d	n d	
	Ne disposant pas de permis de construire	0	0	n d	n d	
Cascades	Disposant d'un permis de construire	2	0	n d	n d	
	Ne disposant pas de permis de construire	47	0	n d	n d	
Centre	Disposant d'un permis de construire	436	0	n d	n d	
	Ne disposant pas de permis de construire	1 562	0	n d	n d	
Centre-Est	Disposant d'un permis de construire	0	2	n d	n d	
	Ne disposant pas de permis de construire	0	14	n d	n d	
Centre-Nord	Disposant d'un permis de construire	0	0	n d	n d	
	Ne disposant pas de permis de construire	0	0	n d	n d	
Centre-Ouest	Disposant d'un permis de construire	0	0	n d	n d	
	Ne disposant pas de permis de construire	0	0	n d	n d	
Centre-Sud	Disposant d'un permis de construire	0	0	n d	n d	
	Ne disposant pas de permis de construire	0	0	n d	n d	
Est	Disposant d'un permis de construire	0	0	n d	n d	
	Ne disposant pas de permis de	0	0	n	n	

Tableau 6- 29 : Situation des chantiers de construction contrôlés selon la région

		2012	2013	2014	2015	2016
	construire			d	d	
Hauts-Bassins	Disposant d'un permis de construire	50	0	n d	n d	
	Ne disposant pas de permis de construire	593	0	n d	n d	
Nord	Disposant d'un permis de construire	0	3	n d	n d	
	Ne disposant pas de permis de construire	0	2 7	n d	n d	
Plateau Central	Disposant d'un permis de construire	0	0	n d	n d	
	Ne disposant pas de permis de construire	0	0	n d	n d	
Sahel	Disposant d'un permis de construire	0	0	n d	n d	
	Ne disposant pas de permis de construire	0	0	n d	n d	
Sud-Ouest	Disposant d'un permis de construire	0	0	n d	n d	
	Ne disposant pas de permis de construire	0	0	n d	n d	
Burkina Faso	Disposant d'un permis de construire	488	5	n d	n d	
	Ne disposant pas de permis de construire	2 202	4 1	n d	n d	

Source : Direction générale du contrôle des opérations d'aménagements et de constructions

Tableau 6- 30 : Situation des espaces urbains aménagés contrôlés selon la région

		2012	2013	2014	2015	2016
Boucle du Mouhoun	Espaces occupés irrégulièrement	0	0	nd	n d	
	Espaces occupés selon leur destination initiale	0	0	nd	n d	
Cascades	Espaces occupés irrégulièrement	0	0	nd	n d	
	Espaces occupés selon leur destination initiale	0	0	nd	n d	
Centre	Espaces occupés irrégulièrement	0	0	nd	n d	
	Espaces occupés selon leur destination initiale	0	0	nd	n d	
Centre-Est	Espaces occupés irrégulièrement	0	12	nd	n d	
	Espaces occupés selon leur destination initiale	0	259	nd	n d	
Centre-Nord	Espaces occupés irrégulièrement	0	0	nd	n d	
	Espaces occupés selon leur destination initiale	0	0	nd	n d	
Centre-Ouest	Espaces occupés irrégulièrement	0	0	nd	n d	
	Espaces occupés selon leur destination initiale	0	0	nd	n d	
Centre-Sud	Espaces occupés irrégulièrement	0	0	nd	n d	
	Espaces occupés selon leur destination initiale	0	0	nd	n d	
Est	Espaces occupés irrégulièrement	0	0	nd	n d	
	Espaces occupés selon leur destination initiale	0	0	nd	n d	
Hauts-Bassins	Espaces occupés irrégulièrement	0	0	nd	n d	
	Espaces occupés selon leur destination initiale	0		nd	n d	
Nord	Espaces occupés irrégulièrement	0	32	nd	n d	
	Espaces occupés selon leur destination initiale	0	214	nd	n d	
Plateau Central	Espaces occupés irrégulièrement	0	0	nd	n d	
	Espaces occupés selon leur destination initiale	0	0	nd	n d	
Sahel	Espaces occupés irrégulièrement	0	0	nd	n	

Tableau 6- 30 : Situation des espaces urbains aménagés contrôlés selon la région

		2012	2013	2014	2015	2016
	Espaces occupés selon leur destination initiale	0	0	nd	n d	d
Sud-Ouest	Espaces occupés irrégulièrement	0	0	nd	n d	
	Espaces occupés selon leur destination initiale	0	0	nd	n d	
Burkina Faso	Espaces occupés irrégulièrement	0	44	nd	n d	
	Espaces occupés selon leur destination initiale	0	473	nd	n d	

Source : Direction générale du contrôle des opérations d'aménagements et de constructions

Tableau 6- 31 : Situation des contrôles effectués sur les chantiers confiés à la Direction générale de l'architecture de l'habitat et de la construction au titre des réceptions définitives

	2006	2007	2008	2009	2010
Centre	1	10	0	9	nd
Centre-Ouest	0	0	0	0	nd
Centre-Sud	0	0	0	0	nd
Est	0	0	0	0	nd
Plateau Central	0	3	0	0	nd
Sahel	1	1	0	0	nd
Autres régions	0	0	0	0	nd
Burkina Faso	2	14	0	9	nd

Source : Direction générale de l'architecture, de l'habitat et de la construction

Tableau 6- 32 : Situation des contrôles effectués sur les chantiers confiés à la Direction générale de l'architecture de l'habitat et de la construction au titre des réceptions provisoires

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
B. du Mouhoun	0	1	0	6	nd	0	0				
Cascades	0	0	0	0	nd	0	0				
Centre	0	20	0	35	nd	3	6				
Centre-Est	0	1	0	5	nd	0	0				
Centre-Nord	0	1	0	6	nd	0	0				
Centre-Ouest	0	0	0	10	nd	1	0				
Centre-Sud	0	1	0	5	nd	0	0				
Est	0	3	0	3	nd	0	0				
Hauts-Bassins	0	1	0	1	nd	0	0				
Nord	0	0	0	4	nd	0	0				
Plateau Central	0	0	0	3	nd	0	0				
Sahel	0	0	0	3	nd	0	0				
Sud-Ouest	0	0	0	1	nd	0	0				
Burkina Faso	0	28	0	82	nd	4	6				

Source : Direction générale de l'architecture, de l'habitat et de la construction

Tableau 6- 33 : Situation des contrôles effectués sur les chantiers confiés à la Direction générale de l'architecture de l'habitat et de la construction au titre des retards

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
B. du Mouhoun	0	0	0	0	nd	1	0	0			
Cascades	0	0	0	0	nd	0	0	0			
Centre	14	4	0	0	nd	4	5	14			
Centre-Est	0	0	0	0	nd	0	0	0			
Centre-Nord	0	0	0	0	nd	0	0	0			
Centre-Ouest	0	0	0	0	nd	2	0	0			
Centre-Sud	0	0	0	0	nd	0	0	0			
Est	0	0	0	0	nd	1	0	0			
Hauts-Bassins	0	0	0	0	nd	0	0	0			
Nord	0	0	0	0	nd	0	0	0			
Plateau Central	0	1	0	0	nd	2	0	0			
Sahel	0	0	0	0	nd	0	0	0			
Sud-Ouest	0	0	0	0	nd	0	0	0			
Burkina Faso	14	5	0	0	nd	11	5	14			

Source : Direction générale de l'architecture, de l'habitat et de la construction

Tableau 6- 34 : Situation des contrôles effectués sur les chantiers confiés à la Direction générale de l'architecture de l'habitat et de la construction au titre des travaux en cours

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
B. du Mouhoun	0	5	0	2	nd	0	0	0			
Cascades	0	0	0	0	nd	0	0	0			
Centre	11	32	0	18	nd	4	10	11			
Centre-Est	0	2	0	0	nd	0	0	0			
Centre-Nord	1	0	0	0	nd	0	0	1			
Centre-Ouest	0	2	0	1	nd	0	1	0			
Centre-Sud	1	1	0	0	nd	0	0	1			
Est	0	0	0	0	nd	0	0	0			
Hauts-Bassins	0	1	0	0	nd	0	0	0			
Nord	0	1	0	0	nd	0	0	0			
Plateau Central	1	2	0	2	nd	0	0	1			
Sahel	0	3	0	0	nd	3	1	0			
Sud-Ouest	0	0	0	0	nd	2	1	0			
Burkina Faso	14	49	0	23	nd	9	13	14			

Source : Direction générale de l'architecture, de l'habitat et de la construction

Tableau 6- 35 : Situation des contrôles effectués sur les chantiers confiés à la Direction générale de l'architecture de l'habitat et de la construction au titre des chantiers suspendus pour autres raisons

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
B. du Mouhoun	1	0	0	0	nd	0	0	1			
Centre	1	0	0	0	nd	0	0	1			
Sahel	0	0	0	0	nd	0	1	0			
Autres régions	0	0	0	0	nd	0	0	0			
Burkina Faso	2	0	0	0	nd	0	1	2			

Source : Direction générale de l'architecture, de l'habitat et de la construction

Tableau 6- 36 : Evolution du nombre moyen de contrôles par projet de la Direction générale de l'architecture de l'habitat et de la construction

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
B. du Mouhoun	1,0	1,3	0,0	1,0	nd	1,0	0,0	1,0			
Cascades	0,0	0,0	0,0	0,0	nd	0,0	0,0	0,0			
Centre	1,4	2,0	0,0	1,5	nd	1,9	1,4	1,4			
Centre-Est	0,0	1,5	0,0	1,3	nd	0,0	0,0	0,0			
Centre-Nord	1,0	1,0	0,0	1,0	nd	0,0	0,0	1,0			
Centre-Ouest	0,0	1,0	0,0	1,0	nd	1,3	1,0	0,0			
Centre-Sud	1,0	1,0	0,0	1,0	nd	1,0	1,0	1,0			
Est	1,0	1,0	0,0	1,0	nd	2,0	0,0	1,0			
Hauts-Bassins	0,0	1,0	0,0	1,0	nd	2,0	2,5	0,0			
Nord	2,0	1,0	0,0	1,0	nd	0,0	0,0	2,0			
Plateau Central	1,0	1,0	0,0	1,0	nd	1,3	0,0	1,0			
Sahel	1,0	1,0	0,0	1,0	nd	1,5	1,0	1,0			
Sud-Ouest	0,0	0,0	0,0	1,0	nd	2,0	1,0	0,0			
Burkina Faso	1,2	1,2	0,0	1,1	nd	1,6	1,3	1,2			

Source : Direction générale de l'architecture, de l'habitat et de la construction

Tableau 6- 37 Tableau 6.37 : Évolution du nombre de projets contrôlés par la Direction générale de l'architecture de l'habitat et de la construction

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
B. du Mouhoun	1	6	0	8	nd	1	0	nd	4	0	0
Cascades	0	0	0	0	nd	0	0	nd	2	0	0
Centre	24	37	0	45	nd	12	30	nd	33	6	6
Centre-Est	0	2	0	5	nd	0	0	nd	3	0	0
Centre-Nord	3	3	0	7	nd	0	0	nd	3	0	
Centre-Ouest	0	3	0	12	nd	3	14	nd	4	1	0
Centre-Sud	2	3	0	6	nd	1	2	nd	1	0	0
Est	2	7	0	3	nd	1	0	nd	1	0	0
Hauts-Bassins	0	2	0	2	nd	1	2	nd	4	0	0
Nord	1	4	0	4	nd	0	0	nd	3	0	0
Plateau Central	1	7	0	6	nd	3	0	nd	3	0	0
Sahel	1	4	0	4	nd	2	3	nd	1	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	1	nd	1	1	nd	5	0	0
Burkina Faso	35	78	0	103	nd	25	52	nd	67	7	6

Source : Direction générale de l'architecture, de l'habitat et de la construction

Tableau 6- 38 : Evolution du nombre de contrôles effectués par la Direction générale de l'architecture de l'habitat et de la construction

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
B. du Mouhoun	1	8	0	8	nd	1	0	1
Cascades	0	0	0	0	nd	0	0	0
Centre	34	74	0	68	nd	23	41	34
Centre-Est	0	3	0	5	nd	0	0	0
Centre-Nord	3	3	0	7	nd	0	0	3
Centre-Ouest	0	3	0	12	nd	4	14	0
Centre-Sud	2	3	0	7	nd	1	2	2
Est	2	7	0	3	nd	2	0	2
Hauts-Bassins	0	2	0	2	nd	2	5	0
Nord	2	4	0	4	nd	0	0	2
Plateau Central	1	7	0	6	nd	4	0	1
Sahel	1	4	0	4	nd	3	3	1
Sud-Ouest	0	0	0	1	nd	2	1	0
Burkina Faso	46	118	0	127	nd	42	66	46

Source : Direction générale de l'architecture, de l'habitat et de la construction

Tableau 6- 39 : Evolution du nombre d'immeubles R+1 contrôlés par la Direction générale de l'architecture de l'habitat et de la construction

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Centre	17	35	0	7	0	5	4
Centre-Ouest	0	0	0	0	0	2	0
Est	0	0	0	0	0	1	0
Hauts-Bassins	0	0	0	0	0	1	1
Plateau Central	0	0	0	0	0	1	0
Sahel	0	0	0	0	0	1	0
Autres régions	0	0	0	0	0	0	0
Burkina Faso	17	35	0	7	0	12	5

Source : Direction générale de l'architecture, de l'habitat et de la construction

Tableau 6- 40 : Evolution du nombre de réfections contrôlées par la Direction générale de l'architecture de l'habitat et de la construction

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Centre	3	8	0	11	nd	3	18
Centre-Est	0	0	0	1	nd	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	1	nd	0	0
Centre-Sud	0	0	0	1	nd	0	0
Est	0	0	0	1	nd	0	0
Plateau Central	0	1	0	0	nd	0	0
Sahel	1	1	0	0	nd	0	0
Autres régions	0	0	0	0	nd	0	0
Burkina Faso	4	10	0	15	nd	3	18

Source : Direction générale de l'architecture, de l'habitat et de la construction

Tableau 6- 41 : Évolution du nombre de bâtiments recevant du public contrôlés par la Direction générale de l'architecture de l'habitat et de la construction

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Centre	12	0	18	0	1	0	0
Centre-Nord	1	0	0	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0	0	8	0
Nord	1	0	0	0	0	0	0
Autres régions	0	0	0	0	0	0	0
Burkina Faso	14	0	18	0	1	8	0

Source : Direction générale de l'architecture, de l'habitat et de la construction

Tableau 6- 42 : Evolution du nombre de bâtiments en rez-de-chaussée à usage administratif contrôlés par la Direction générale de l'architecture de l'habitat et de la construction

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
B. du Mouhoun	1	8	0	8	nd	1	0
Cascades	0	0	0	0	nd	0	0
Centre	7	13	0	19	nd	2	9
Centre-Est	0	3	0	5	nd	0	0
Centre-Nord	2	1	0	7	nd	0	0
Centre-Ouest	0	3	0	10	nd	2	5
Centre-Sud	1	2	0	5	nd	1	2
Est	1	6	0	2	nd	1	0
Hauts-Bassins	0	2	0	2	nd	1	1
Nord	2	2	0	4	nd	0	0
Plateau Central	1	6	0	6	nd	3	0
Sahel	0	3	0	4	nd	2	3
Sud-Ouest	0	0	0	1	nd	1	1
Burkina Faso	15	49	0	73	nd	14	21

Source : Direction générale de l'architecture, de l'habitat et de la construction

Tableau 6- 43 : Evolution du nombre d'aménagements contrôlés par la Direction générale de l'architecture de l'habitat et de la construction

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Centre	1	3	0	4	nd	1	2
Centre-Nord	1	1	0	0	nd	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	1	nd	0	1
Centre-Sud	1	1	0	0	nd	0	0
Est	1	1	0	0	nd	0	0
Nord	0	1	0	0	nd	0	0
Autres régions	0	0	0	0	nd	0	0
Burkina Faso	4	7	0	5	nd	1	3

Source : Direction générale de l'architecture, de l'habitat et de la construction

VII. Accès aux équipements et services de base

VII.1. Electricité et énergie

Tableau 7- 1 : Pourcentage des ménages selon le mode principal d'éclairage

	2003	2005	2007	2009
Electricité	10,4	12,7	14,3	14,0
Pétrole	71,2	66,7	63,6	34,7
Torche	13,2	14,6	15,6	44,0
Bois	4,3	4,5	3,1	1,0
Autres	1,0	1,5	3,5	6,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INSD/EICVM 2003, 2009 et QUIBB 2005, 2007

Tableau 7- 2 : Pourcentage des ménages selon le mode principal d'éclairage en 2014

	2014
Electricité réseaux	19,3
Energie solaire	5,0
Groupe électrogène	0,2
Lampe chargeable/batteries	12,5
Torche à pile	61,0
Autres	2,0
Total	100

Source :, EMC 2014

Tableau 7- 3 : Pourcentage des ménages utilisant le pétrole comme principal mode d'éclairage

	2003	2005	2007	2009
Boucle du Mouhoun	89,2	94,1	80,0	56,5
Cascades	93,1	91,5	83,3	28,2
Centre	54,6	41,6	41,5	37,4
Centre-Est	74,6	55,5	73,2	49,0
Centre-Nord	55,1	31,2	48,0	15,7
Centre-Ouest	86,3	81,7	83,6	46,1
Centre-Sud	75,1	82,9	89,1	33,1
Est	52,4	78,2	52,3	16,6
Hauts-Bassins	76,6	74,2	60,6	44,0
Nord	71,7	49,2	74,4	25,7
Plateau Central	71,3	74,2	62,2	23,4
Sahel	50,8	54,8	35,7	17,0
Sud-Ouest	94,7	90,0	72,6	41,2
Burkina Faso	71,2	66,7	63,6	34,7

Source : INSD/EICVM 2003, 2009 et QUIBB 2005, 2007

Tableau 7- 4 : Pourcentage des ménages utilisant les torches comme principal mode d'éclairage

	2003	2005	2007	2009
Boucle du Mouhoun	4,3	0,1	5,3	26,8
Cascades	1,5	0,0	5,1	39,8
Centre	1,0	0,9	2,4	11,7
Centre-Est	15,5	30,4	15,8	43,4
Centre-Nord	32,3	40,1	34,4	77,2
Centre-Ouest	5,0	5,9	4,7	43,9
Centre-Sud	0,3	10,0	5,8	53,8
Est	31,6	10,9	39,5	72,4
Hauts-Bassins	0,9	0,2	6,1	18
Nord	15,0	35,2	8,9	61,7
Plateau Central	22,0	14,4	15,5	66,9
Sahel	40,4	39,3	51,1	74,4
Sud-Ouest	1,5	3,1	9,1	46,9
Burkina Faso	13,2	14,6	15,6	44,0

Source : INSD/EICVM 2003, 2009 et QUIBB 2005, 2007

Tableau 7- 5 : Pourcentage des ménages utilisant le bois comme principal mode d'éclairage

	2003	2005	2007	2009
Boucle du Mouhoun	1,3	0,2	1,9	0,0
Cascades	0,0	0,0	1,8	0,0
Centre	0,5	1,4	0,1	0,3
Centre-Est	2,2	2,1	3,4	0,6
Centre-Nord	7,4	23,2	7,1	1,4
Centre-Ouest	1,5	3,6	3,0	1,5
Centre-Sud	23,9	5,7	1,6	2,5
Est	10,8	5,8	1,8	1,7
Hauts-Bassins	0,4	0,0	0,4	0,0
Nord	5,0	6,6	3,6	1,7
Plateau Central	4,2	6,6	6,8	1,6
Sahel	6,4	3,3	8,5	2,8
Sud-Ouest	1,4	3,2	3,6	1,1
Burkina Faso	4,3	4,5	3,1	1,0

Source : INSD/EICVM 2003, 2009 et QUIBB 2005, 2007

Tableau 7- 6 : Pourcentage des ménages selon le mode d'énergie pour la cuisine

	2003	2005	2007	2009
Bois	91,0	90,7	87,4	84,8
Charbon de bois	4,0	3,8	4,3	7,3
Gaz	2,9	4,8	6,3	5,8
Autres	2,1	0,8	1,9	2,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INSD/EICVM 2003, 2009 et QUIBB 2005, 2007

Tableau 7- 7 : Pourcentage des ménages utilisant le bois comme mode d'énergie pour la cuisine

	2003	2005	2007	2009	2014
Boucle du Mouhoun	96,1	97,4	94,5	92,9	90
Cascades	94,2	94,9	94,1	91,6	86,2
Centre	67,4	55,1	54,2	56,2	42,5
Centre-Est	93,2	92,3	91,6	92,4	92,5
Centre-Nord	96,9	96,8	94,5	96,3	95
Centre-Ouest	94,7	94,4	91,4	94,3	91,4
Centre-Sud	93,7	98,9	96,1	94,3	92,1
Est	94,5	97,4	92,3	93,9	97
Hauts-Bassins	88,6	88,5	83,9	75,4	71,5
Nord	94,5	96,5	92,1	92,7	93,6
Plateau Central	96,7	97,3	88,1	95,3	96,5
Sahel	92,7	97,8	95,1	85,8	94,5
Sud-Ouest	93,3	95,3	94,2	91,6	90,1
Burkina Faso	91,0	90,7	87,4	84,8	81,5

Source : INSD/EICVM 2003, 2009 et QUIBB 2005, 2007

Tableau 7- 8 : Pourcentage des ménages utilisant le charbon de bois comme mode d'énergie pour la cuisine

	2003	2005	2007	2009	2014
Boucle du Mouhoun	2,5	1,2	3,2	4,0	8,4
Cascades	1,5	2,3	2,8	6,9	9,8
Centre	14,7	13,0	12,2	17,7	13,8
Centre-Est	3,4	3,8	2,0	5,2	2,4
Centre-Nord	1,3	1,4	1,7	2,2	0,7
Centre-Ouest	3,6	3,4	2,9	2,6	3,1
Centre-Sud	2,0	0,9	2,2	1,9	1,0
Est	1,8	2,0	1,6	3,4	0,7
Hauts-Bassins	5,4	6,3	8,1	18,6	18,8
Nord	1,5	1,2	2,7	2,5	1,8
Plateau Central	1,0	1,7	2,4	1,7	0,8
Sahel	2,5	1,6	2,2	2,1	0,4
Sud-Ouest	3,7	3,0	3,5	5,2	7,5
Burkina Faso	4,0	3,8	4,3	7,3	6,9

Source : INSD/EICVM 2003, 2009 et QUIBB 2005, 2007

Tableau 7- 9 : Pourcentage des ménages utilisant le gaz comme mode d'énergie pour la cuisine

	2003	2005	2007	2009	2014
Boucle du Mouhoun	1,0	1,1	1,9	1,0	1,3
Cascades	3,7	2,6	3,0	1,2	3,5
Centre	12,7	28,6	30,4	23,7	41,0
Centre-Est	1,7	3,4	2,6	1,1	2
Centre-Nord	0,9	1,4	2,6	1,2	2,6
Centre-Ouest	0,8	1,6	4,0	2,8	4,6
Centre-Sud	0,0	0,0	1,7	2,6	1,9
Est	1,1	0,6	1,9	2,2	2,2
Hauts-Bassins	0,0	0,0	1,7	4,7	7,4
Nord	4,9	4,2	7,0	2,2	3,4
Plateau Central	2,0	0,9	2,3	2,3	2,2
Sahel	0,2	0,5	1,8	1,5	0,9
Sud-Ouest	1,1	1,5	1,5	2,5	2,1
Burkina Faso	2,9	4,8	6,3	5,8	9,8

Source : INSD/EICVM 2003, 2009 et QUIBB 2005, 2007

Tableau 7- 10 : Evolution de la puissance souscrite (en MW)

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
B. du Mouhoun	14 643	16 600	17 703	19 248	20 036	39 731	42 751	29 432	38 698	29812
Cascades	16 151	16 433	16 809	17 709	2 225	16 650	19 816	20 732	23 338	26893
Centre	332 492	356 830	378 632	407 169	420 069	450 903	501 171	532 887	565 498	699211
Centre-Est	16 549	18 526	19 878	28 475	21 241	29 548	33 116	30 202	32 859	66576
Centre-Nord	10 744	11 966	13 022	13 511	16 697	13 218	14 196	17 837	22 167	32929
Centre-Ouest	20 714	22 783	24 951	28 035	163 893	30 233	33 559	38 218	31 828	34374
Centre-Sud	5 775	6 508	6 645	7 897	8 891	9 325	9 842	10 590	11 910	11480
Est	10 155	11 840	14 521	26 012	27 214	23 319	24 847	23 270	25 820	25965
Hauts-Bassins	127 325	152 189	157 274	164 387	179 774	184 718	197 872	203 600	213 017	189773
Nord	15 408	16 495	17 463	21 178	23 337	9 485	10 776	26 626	28 174	28124
Plateau Central	6 093	6 835	8 858	8 642	9 627	10 402	11 228	23 252	21 617	25698
Sahel	6 730	8 680	8 277	9 350	12 633	14 167	15 125	12 785	18 482	12515
Sud-Ouest	8 746	9 162	10 605	11 392	12 440	15 013	16 020	16 060	16 805	16810
Burkina Faso	591 525	654 847	694 638	763 005	918 077	846 712	930 319	985 491	1050213	1200160

Source : Société nationale d'électricité du Burkina

Tableau 7- 11 : Evolution du nombre d'abonnés SONABEL

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
B. du Mouhoun	7 849	9 638	10 563	11 384	11 512	14 297	15 809	16 824	21 503	29812
Cascades	6 647	7 268	7 611	8 235	8 728	9 705	10 472	14 273	15 416	26893
Centre	167 150	152 785	122 466	177 853	190 986	208 639	226 161	241 753	257 122	699211
Centre-Est	8 788	9 970	10 757	12 286	13 427	15 390	16 695	18 599	18 990	66576
Centre-Nord	6 272	7 091	7 850	8 672	9 810	10 385	11 773	11 306	13 891	32929
Centre-Ouest	11 060	14 679	14 332	18 524	18 147	20 906	23 045	23 172	25 429	34374
Centre-Sud	2 466	2 824	2 844	3 329	3 584	3 992	4 515	6 658	7 841	11480
Est	4 618	5 280	6 060	7 182	8 418	9 618	10 807	11 900	12 867	25965
Hauts-Bassins	50 470	57 535	56 842	64 001	67 675	74 538	79 975	84 281	89 161	189773
Nord	9 286	10 312	11 549	12 605	13 813	15 542	16 781	18 416	19 698	28124
Plateau Central	2 139	2 479	3 399	4 069	4 816	6 059	6 690	8 719	7 987	25698
Sahel	3 327	3 744	4 125	4 764	5 397	5 937	6 536	4 785	7 990	12515
Sud-Ouest	3 836	4 897	4 913	5 267	5 852	6 468	6 991	8 367	9 179	16810
Burkina Faso	283 908	288 502	263 311	338 171	362 165	401 476	436 250	469 053	507 074	1200160

Source : Société nationale d'électricité du Burkina

Tableau 7- 12 : Evolution du nombre d'abonnés des localités électrifiées par le FDE

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
B. du Mouhoun	0	0	250	340	800	1 400	1 200	1 400	1500	1920	1 996
Cascades	0	0	0	220	350	500	400	450	888	1205	1 253
Centre	75	94	109	114	144	233	350	400	400	620	644
Centre-Est	0	0	200	450	500	1 450	2 000	2 500	2 828	5 600	5 821
Centre-Nord	0	0	0	0	0	0	200	400	620	725	754
Centre-Ouest	0	0	210	210	300	520	1 200	1 500	1 828	3 025	3 144
Centre-Sud	0	0	0	0	200	240	400	480	1025	1800	1 871
Est	80	90	100	350	500	1 200	1 000	1 500	1 825	1950	2 027
Hauts-Bassins	75	95	110	110	150	250	200	800	1230	1830	1 902
Nord	0	0	0	110	1 400	3 000	3 500	3 500	3 720	5450	5 665
Plateau Central	150	190	200	460	700	1 500	1 700	1 000	1 320	1895	1 970
Sahel	155	200	210	250	250	450	1 200	1 500	2 040	2 040	2 120
Sud-Ouest	0	0	150	160	200	300	350	460	460	1023	1 063
Burkina Faso	535	669	1 539	2 774	5 494	11 043	13 700	15 890	19 684	29 083	30 230

Source : Fonds de développement de l'électrification

Tableau 7- 13 : Pourcentage des ménages utilisant l'électricité comme principal mode d'éclairage

	2003	2005	2007	2009
Boucle du Mouhoun	4,2	4,9	7,3	5,9
Cascades	5,4	6,5	9,6	23,8
Centre	42,8	55,1	53,6	41,8
Centre-Est	6,3	9,0	7,2	4,9
Centre-Nord	4,0	4,1	4,8	3,4
Centre-Ouest	6,1	7,0	8,0	7,1
Centre-Sud	0,0	0,0	2,1	3,4
Est	4,0	2,5	6,1	6,7
Hauts-Bassins	21,7	23,9	26,6	29,5
Nord	6,8	8,1	12,1	8,1
Plateau Central	2,0	4,0	4,8	5,9
Sahel	1,6	1,9	3,7	3,1
Sud-Ouest	2,0	2,0	3,5	8,2
Burkina Faso	10,4	12,7	14,3	14,9

Source : INSD/EICVM 2003, 2009 et QUIBB 2005, 2007

VII.2. Eau et assainissement

Tableau 7- 14 : Indicateurs d'accessibilité aux équipements et services (%)

Proportion des ménages ayant accès à l'eau potable en 2006	58,6
--	------

Source : INSD/RGPH 2006

Tableau 7- 15 : Taux d'accès à l'eau potable en milieu rural

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2014
Boucle du Mouhoun	42,1	45,0	47,8	49,3	50,5	54,3	59,0	57,4
Cascades	45,4	45,8	46,9	49,1	48,4	53,0	54,6	88,2
Centre	54,1	55,3	55,2	55,9	58,3	60,0	67,4	96,6
Centre-Est	57,9	59,3	61,1	63,4	66,3	67,8	70,2	77,8
Centre-Nord	62,4	62,9	63,4	64,1	62,8	65,9	69,0	83,6
Centre-Ouest	54,4	54,7	54,9	55,0	56,9	58,0	64,3	65,8
Centre-Sud	67,9	68,6	70,8	70,9	71,4	73,9	79,2	86,1
Est	45,8	46,3	47,1	48,1	48,8	47,3	50,2	68,4
Hauts-Bassins	38,0	40,6	40,7	41,4	41,7	47,7	51,7	65,7
Nord	53,1	55,9	59,4	61,1	65,5	67,8	71,4	69,3
Plateau Central	66,5	68,2	70,6	69,9	71,5	71,4	77,0	90,2
Sahel	35,2	35,1	33,9	35,3	42,2	42,9	51,6	64,9
Sud-Ouest	64,0	65,3	65,2	63,6	62,7	66,4	68,5	70,8
Burkina Faso	51,5	52,8	54,0	54,9	56,6	58,5	63,0	76,3

Source : INSD

Tableau 7- 16 : Pourcentage des ménages utilisant le robinet comme mode d'approvisionnement en eau

	2003	2005	2007	2009
Boucle du Mouhoun	0,4	0,5	1,2	0,9
Cascades	4,9	5,0	6,1	6,9
Centre	29,3	36,3	42,6	36,4
Centre-Est	2,4	4,6	3,1	1,0
Centre-Nord	1,9	2,0	2,2	1,4
Centre-Ouest	4,0	5,1	4,8	2,9
Centre-Sud	0,0	0,0	1,1	0,5
Est	1,3	0,6	1,7	1,3
Hauts-Bassins	13,9	10,9	14,0	10,4
Nord	2,0	3,0	5,2	2,2
Plateau Central	0,2	0,0	0,5	2,3
Sahel	0,7	0,3	0,9	1,4
Sud-Ouest	0,0	0,5	2,5	1,1
Burkina Faso	6,1	6,9	8,6	8,5

Source : INSD/EICVM 2003, 2009 et QUIBB 2005, 2007

Tableau 7- 17 : Pourcentage des ménages utilisant les puits busés comme mode d'approvisionnement en eau

	2003	2005	2007	2009
Boucle du Mouhoun	14,8	38,9	14,9	16,4
Cascades	6,5	10,8	6,2	14,3
Centre	1,0	1,2	1,0	3,2
Centre-Est	16,2	16,0	11,1	29,6
Centre-Nord	14,2	11,3	12,8	10,1
Centre-Ouest	4,3	8,6	5,6	18,2
Centre-Sud	4,5	20,4	10,0	20,9
Est	10,2	6,6	6,4	13,0
Hauts-Bassins	5,8	7,5	9,1	7,7
Nord	12,8	26,7	21,6	17,9
Plateau Central	3,8	4,2	3,3	15,3
Sahel	5,2	3,7	13,0	8,4
Sud-Ouest	13,0	12,2	8,4	17,3
Burkina Faso	8,7	13,1	9,7	13,3

Source : INSD/EICVM 2003, 2009 et QUIBB 2005, 2007

Tableau 7- 18 : Pourcentage des ménages utilisant les forages/fontaines comme mode d'approvisionnement en eau

	2003	2005	2007	2009
Boucle du Mouhoun	18,5	15,9	23,8	29,2
Cascades	58,6	70,1	68,0	51,8
Centre	67,8	60,5	54,9	57,3
Centre-Est	63,2	60,6	62,2	54,8
Centre-Nord	69,3	63,1	67,0	64,4
Centre-Ouest	57,1	54,2	55,5	30,9
Centre-Sud	68,6	57,1	81,1	67,1
Est	59,6	79,5	60,6	59,9
Hauts-Bassins	34,9	44,2	37,5	40,1
Nord	44,9	40,9	54,6	40,0
Plateau Central	79,9	78,3	89,7	71,9
Sahel	66,2	55,9	65,9	59,1
Sud-Ouest	46,6	50,6	54,1	43,1
Burkina Faso	54,4	54,0	56,1	50,6

Source : INSD/EICVM 2003, 2009 et QUIBB 2005, 2007

Tableau 7- 19 : Pourcentage des ménages utilisant les puits ordinaires, rivières comme mode d'approvisionnement en eau

	2003	2005	2007	2009
Boucle du Mouhoun	66,1	44,7	60,2	53,3
Cascades	30,0	14,0	19,7	27,0
Centre	1,8	1,5	1,2	2,9
Centre-Est	17,9	18,2	23,4	14,6
Centre-Nord	14,7	23,4	17,9	22,6
Centre-Ouest	33,9	31,7	33,9	48,0
Centre-Sud	26,0	22,5	7,8	11,2
Est	28,6	13,2	31,3	25,7
Hauts-Bassins	45,2	37,3	39,4	41,5
Nord	40,2	29,2	18,5	39,9
Plateau Central	15,7	17,6	6,6	10,5
Sahel	27,9	40,1	20,1	31,1
Sud-Ouest	40,4	36,6	34,8	38,5
Burkina Faso	30,5	25,8	25,6	27,4

Source : INSD/EICVM 2003, 2009 et QUIBB 2005, 2007

Tableau 7- 20 : Pourcentage des ménages utilisant les latrines comme lieu d'aisance

	2005	2007	2009	2014
Boucle du Mouhoun	27,4	32,1	48,2	48,1
Cascades	24,7	36,8	60,2	60,2
Centre	65,7	65,2	69,8	94,1
Centre-Est	13,2	18,7	28,1	33,4
Centre-Nord	13,7	24,8	22,1	30,5
Centre-Ouest	19,2	22,7	23,2	29,9
Centre-Sud	10,9	14,8	18,1	12,3
Est	9,0	11,6	13,5	18,4
Hauts-Bassins	48,0	50,8	66,1	77,6
Nord	36,9	38,2	34,2	48,6
Plateau Central	19,9	27,2	32,2	59,0
Sahel	7,3	15,8	11,9	14,5
Sud-Ouest	12,6	13,5	21,9	25,9
Burkina Faso	27,0	31,5	38,6	49,5

Source : INSD/ QUIBB 2005, 2007 et EICVM 2009

Tableau 7- 21 : Pourcentage des ménages utilisant la nature comme lieu d'aisance				
	2005	2007	2009	2014
Boucle du Mouhoun	61,8	53,9	51,2	51,8
Cascades	70,8	54,8	38,3	39,8
Centre	10,6	9,8	10,4	5,9
Centre-Est	84,8	76,5	70,8	66,5
Centre-Nord	74,5	69,3	72,4	69,5
Centre-Ouest	72,2	72,3	76,0	70,0
Centre-Sud	85,9	81,0	79,9	
Est	72,2	83,7	86,0	81,5
Hauts-Bassins	41,6	29,6	27,2	22,4
Nord	61,7	38,9	65,2	51,3
Plateau Central	75,3	68,9	63,9	41,0
Sahel	87,9	75,9	87,5	85,4
Sud-Ouest	85,4	78,7	77,2	73,8
Burkina Faso	63,5	56,6	56,3	50,5

Source : INSD/ QUIBB 2005, 2007et EICVM 2009

VII.3. Transports

Tableau 7- 22 : Réseau routier bitumé existant (en km)									
	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Boucle du Mouhoun	66	66	144	144	144	144	364	364	364
Cascades	81	81	82	82	82	82	82	131	131
Centre	139	139	169	169	169	169	169	169	169
Centre-Est	237	237	235	235	235	235	235	235	235
Centre-Nord	53	154	200	200	200	200	200	200	200
Centre-Ouest	302	302	300	300	300	300	351	428	428
Centre-Sud	214	214	215	215	215	215	215	215	215
Est	412	412	412	412	412	412	412	412	412
Hauts-Bassins	486	486	656	656	656	656	656	656	656
Nord	115	115	116	116	116	116	116	176	176
Plateau Central	184	184	218	218	218	230	230	248	248
Sahel	0	62	61	61	61	116	116	116	116
Sud-Ouest	239	239	292	292	292	292	292	292	292
Burkina Faso	2 528	2 691	3 100	3 100	3 100	3 167	3 438	3 642	3 642

Source : Direction générale des routes

Tableau 7- 23 : Longueur des pistes aménagées (en km)

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Boucle du Mouhoun	41	97	44	319	39	18	60	0	0
Cascades	44	0	33	201	0	0	113	142	98,7
Centre	38	0	0	79	5	36	15	0	0
Centre-Est	0	8	118	118	0	0	28	0	40
Centre-Nord	0	0	0	0	107	0	17	0	0
Centre-Ouest	70	0	16	96	26	10	7	32	0
Centre-Sud	57	41	0	4	41	34	22	0	31,3
Est	0	0	145	372	43	9	44	78	37,9
Hauts-Bassins	0	0	36	285	55	0	62	49	48,1
Nord	0	0	59	0	15	41	18	21	13,2
Plateau Central	56	0	0	0	60	0	31	0	0
Sahel	0	0	0	40	0	0	0	47	0
Sud-Ouest	0	108	0	0	13	0	16	16	16
Burkina Faso	306	254	451	1 514	404	148	433	385	285,2

Source : Direction générale du désenclavement rural

Tableau 7- 24 : Longueur des pistes entretenues (en km)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Boucle du Mouhoun	401	329	167	72	111	284
Cascades	159	149	138	233	190	245
Centre	139	178	325	127	126	95
Centre-Est	360	186	258	258	332	332
Centre-Nord	203	105	218	222	222	259
Centre-Ouest	421	193	285	195	402	265
Centre-Sud	294	145	156	223	261	247
Est	262	162	295	45	195	220
Hauts-Bassins	355	221	268	221	175	148
Nord	280	339	356	321	430	277
Plateau Central	328	155	89	50	113	63
Sahel	71	52	173	173	319	151
Sud-Ouest	171	133	199	199	494	451
Burkina Faso	3 444	2 347	2 927	2 339	3 370	3 037

Source : Direction générale du désenclavement rural

Tableau 7- 25 : Réseau des routes régionales (en km)

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Boucle du Mouhoun	694	694	631	631	631	638	638	638	638
Cascades	336	336	333	333	333	357	357	357	357
Centre	135	135	154	154	154	154	154	154	154
Centre-Est	143	143	140	140	140	139	139	139	139
Centre-Nord	301	301	271	271	271	271	271	271	271
Centre-Ouest	232	232	230	230	230	230	230	230	230
Centre-Sud	13	13	16	16	16	16	16	16	16
Est	370	370	384	384	384	384	384	384	384
Hauts-Bassins	571	571	564	564	564	541	541	541	541
Nord	135	135	154	154	154	154	154	154	154
Plateau Central	173	173	149	149	149	148	148	148	148
Sahel	250	250	242	242	242	242	242	242	242
Sud-Ouest	274	274	276	276	276	276	276	276	276
Burkina Faso	3 627	3 627	3 544	3 544	3 544	3 550	3 550	3 550	3 550

Source : Direction générale des routes

Tableau 7- 26 : Taux d'accroissement du trafic sur le réseau routier classé (%)

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Routes bitumées	2,9	34,1	2,0	3,6	5,0	5,6	9,5	9,8	16,3
Routes en terre moderne	12,1	-8,8	41,0	-8,2	-1,6	-2,0	-2,7	6,8	36,3
Routes en terre ordinaire	0,6	-10,7	5,0	3,9	4,0	1,1	8,6	4,9	14,4
Pistes améliorées de type A	-0,7	-23,9	7,0	3,2	-0,2	-3,8	13,3	2,5	6,1
Pistes améliorées de type B	-0,4	-27,5	10,0	-0,1	-17,2	-13,2	0,3	12,7	14,6
Pistes ordinaires	-7,5	-35,5	-15,0	1,8	-26,9	-23,1	5,0	14,3	6,3

Source : Direction générale des routes

Tableau 7- 27 : Parcs de véhicules automobiles et de deux roues au niveau national										
	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Voitures particulières	90 800	97 052	103 623	110 931	120 209	131 452	146 076	162 417	179 832	18 656
Camionnettes	21 803	23 047	24 576	26 130	27 949	30 134	32 915	35 285	37 493	1 998
Camions	13 406	14 232	14 969	15 830	17 227	18 985	21 638	24 139	26 342	1 889
Transports en commun	5 975	6 274	6 678	7 034	7 494	8 032	8 816	9 615	10 296	656
Tracteurs routiers	8 498	8 860	9 203	9 706	10 624	12 060	13 643	15 441	17 237	2 238
Remorques	237	240	241	241	242	249	263	273	308	17
Semi-remorques	7 735	8 058	8 278	8 635	9 272	10 436	11 712	13 142	14 475	1 816
Véhicules spéciaux	710	905	1 128	1 300	1 597	1 829	2 218	2 547	3 078	353
Autres	308	313	316	324	328	331	338	343	379	48
Ensemble véhicules	149 472	158 981	169 012	180 131	194 942	213 508	237 619	263 202	289 440	
Parc deux roues (cylindrée > ou = 50 cc)	286	357	447	551	690	868	1 073	1 283	1 521	27 671

Source : Direction générale des transports terrestres et maritimes

Tableau 7- 28 : Pourcentage des ménages ayant accès aux transports publics en moins de 30 minutes

	2005	2007
Boucle du Mouhoun	47,7	51,9
Cascades	56,1	38,0
Centre	67,2	75,1
Centre-Est	25,8	34,9
Centre-Nord	14,9	16,7
Centre-Ouest	33,5	31,1
Centre-Sud	29,1	29,6
Est	26,8	29,1
Hauts-Bassins	62,8	64,0
Nord	42,0	54,3
Plateau Central	21,8	32,6
Sahel	16,2	12,1
Sud-Ouest	19,3	20,8
Burkina Faso	38,2	41,3

Source : INSD/ QUIBB 2005, 2007

Tableau 7- 29 : Pourcentage de ménages possédant des moyens de transports				
	2003	2005	2006	2007
Proportion des ménages possédant au moins une bicyclette (%)	79,7	82,4	78,4	82,0
Proportion des ménages possédant au moins une mobylette (%)	23,0	30,0	26,0	32,4
Proportion des ménages possédant au moins une voiture (%)	2,3	3,1	2,0	2,8

Source : INSD, Enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages 2003 et enquêtes annuelles sur les conditions de vie des ménages (EA – QUIBB) 2005 et 2007, RGPH 2006

VII.4.Communication

Tableau 7- 30 : Indicateurs d’accessibilité aux équipements et services (%)				
	2003	2005	2006	2007
Proportion des ménages possédant au moins un poste radio	67,7	66,3	63,0	69,5
Proportion des ménages possédant au moins un poste téléviseur	10,0	13,6	13,5	16,9

Source : INSD, EBCM 2003 ; EA – QUIBB 2005 et 2007 ; RGPH 2006

VII.5.Santé

Tableau 7- 31 : Evolution des infrastructures sanitaires									
	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Hôpitaux nationaux	3	3	3	3	3	4	4	4	4
Hôpitaux régionaux	9	9	9	9	9	9	9	9	9
Centres médicaux	68	75	74	73	73	80	99	77	82
Centres de santé et de promotion sociale, dispensaires, maternités	1 211	1 268	1 352	1 373	1 429	1 443	1 495	1 606	1 643
Dispensaires seuls	178	101	113	122	124	165	164	123	127
Maternités seules	18	21	22	22	30	26	24	14	15

Source : Annuaire / Ministère de la santé

Tableau 7- 32 : Pourcentage des ménages ayant accès aux centres de santé en moins de 30 minutes

	2003	2005	2007
Boucle du Mouhoun	34,4	31,3	36,4
Cascades	22,2	58,2	44,4
Centre	82,0	82,1	75,1
Centre-Est	34,6	25,4	34,3
Centre-Nord	22,9	23,2	26,9
Centre-Ouest	29,8	30,5	31,0
Centre-Sud	31,6	33,5	19,9
Est	31,3	34,7	25,8
Hauts-Bassins	49,2	63,2	50,0
Nord	44,2	37,7	49,0
Plateau Central	24,4	24,7	33,3
Sahel	20,5	19,5	12,7
Sud-Ouest	5,7	15,6	17,5
Burkina Faso	37,1	23,6	38,0

Source : INSD/ QUIBB 2005, 2007et EICVM 2003

Tableau 7- 33: pourcentage de la population selon la distance à la formation sanitaire de référence en 2016

	Population totale	0 à 4 km	5 à 9 km	10 km et plus	0 à 4 km	5 à 9 km	10 km et plus
Boucle du Mouhoun	1 871 492	1 107 876	452 005	311 611	59,2	24,2	16,7
Cascades	766 540	2 772 989	339 420	291 434	361,8	44,3	38,0
Centre	2 637 303	2 341 894	204 572	90 837	88,8	7,8	3,4
Centre Est	1 515 518	836 472	406 859	272 187	55,2	26,8	18,0
Centre Nord	1 593 214	688 974	442 518	461 722	43,2	27,8	29,0
Centre Ouest	1 554 040	885 033	341 071	327 936	57,0	21,9	21,1
Centre Sud	826 548	499 304	229 739	97 505	60,4	27,8	11,8
Est	1 668 520	557 502	432 683	678 335	33,4	25,9	40,7
Hauts Bassins	2 025 511	1 439 685	263 434	322 394	71,1	13,0	15,9
Nord	1 544 677	897 296	459 725	187 656	58,1	29,8	12,1
Plateau Central	899 884	507 112	279 897	112 875	56,4	31,1	12,5
Sahel	1 312 463	471 880	251 787	588 797	36,0	19,2	44,9
Sud-Ouest	818 685	332 117	275 083	211 486	40,6	33,6	25,8
Burkina Faso	19 034399	10 996 240	4 174 221	3 863 938	57,8	21,9	20,3

Source : DGESS/MS/ annuaire statistique

Tableau 7- 34 : ratio personnel de santé/habitant de 2011 à 2015 (non compris le secteur privé)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Population	16 248 558	16 779 207	17 322 796	17 880 386	18 450 494	19 034 399
Ratio habitants/médecin	22 017	21 320	21 573	20 864	15 518	15 836
Ratio habitants/pharmacien	72 863	82 656	83 685	82 398	71 514	80 997
Ratio habitants/infirmier d'Etat	5 056	5 280	4 965	4 809	4 243	4 108
Ratio habitants/infirmier (IB+IDE)	2 679	2 793	2 796	2 812	2 669	2 663
Ratio habitant/SFE-ME	12 754	12 702	10 888	10 253	7 743	7 378

Source : DGESS/MS/ annuaire statistique

Tableau 7- 35 : nombre d'infrastructures sanitaires publiques selon le type en 2016

Régions / districts	C H U	C H R	CM A/H D	C M	CSPS	Dispen saire isolés	Materni tés isolées	Inf. de garniso n	OS T/S ST	Infir meri e	Au tres	Total
Boucle du Mouhoun	0	1	5	6	201	24	1	1	0	6	0	245
Cascades	0	1	1	4	82	5	1	1	2	2	0	99
Centre	3	0	3	1	97	7	0	8	41	29	0	203
				5								
Centre Est	0	1	6	2	129	12	4	1	2	5	0	162
Centre Nord	0	1	3	3	138	8	0	1	0	0	0	154
Centre Ouest	0	1	2	7	194	3	0	0	2	10	1	220
Centre Sud	0	0	4	0	104	19	0	1	0	0	0	128
Est	0	1	4	1	135	2	0	0	1	7	0	151
Hauts Bassins	1	0	5	2	174	2	0	1	15	13	1	214
Nord	1	0	4	2	180	28	2	1	1	4	1	224
Plateau Central	0	0	3	3	132	9	1	1	1	6	0	156
Sahel	0	1	3	4	93	2	0	3	1	2	0	109
Sud-Ouest	0	1	3	3	101	13	1	1	2	6	0	131
Burkina Faso	5	8	46	5	1 760	134	10	20	68	90	3	2 196
				2								

Source : DGESS/MS/ annuaire statistique

VII.6. Education

Tableau 7- 36 : Evolution des nombres d'écoles du primaire des secteurs privé et public

	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14	2014/15	2015/2016
B. Mouhoun	866	907	971	1 014	1 053	1 108	1 182	1 235	1 245	1281
Rural	768	810	877	924	970	1 020	1 089		1148	1179
Urbain	98	97	94	90	83	88	93		97	102
Cascades	299	338	398	435	468	505	543	569	600	621
Rural	249	285	341	375	410	447	478		529	549
Urbain	50	53	57	60	58	58	65		71	72
Centre	717	742	793	854	896	1 082	1 183	1 278	1 513	1688
Rural	187	201	200	221	247	304	350		425	467
Urbain	530	541	593	633	649	778	833		1088	1221
Centre-Est	553	619	719	755	785	864	946	1 028	1 094	1164
Rural	459	521	580	611	648	720	782		897	958
Urbain	94	98	139	144	137	144	164		197	206
Centre-Nord	668	732	806	833	877	935	997	1 084	1 150	1228
Rural	569	632	709	737	807	860	920		1045	1119
Urbain	99	100	97	96	70	75	77		105	109
Centre-Ouest	802	854	945	959	1 002	1 059	1 120	1 175	1 208	1257
Rural	677	633	720	769	888	938	994		1079	1124
Urbain	125	221	225	190	114	121	126		129	133
Centre-Sud	397	426	464	478	506	534	571	599	632	642
Rural	346	384	420	374	460	416	442		510	515
Urbain	51	42	44	104	46	118	129		122	127
Est	707	790	866	897	939	980	1 054	1 090	1 137	1180
Rural	645	721	801	835	878	917	984		1055	1090
Urbain	62	69	65	62	61	63	70		82	90
Hauts-Bassins	695	738	854	915	985	1 023	1 104	1 206	1 238	1353
Rural	489	511	597	641	684	713	766		844	921
Urbain	206	227	257	274	301	310	338		394	432
Nord	968	997	1 145	1 199	1 287	1 349	1 423	1 481	1 431	1509
Rural	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd		1294	1371
Urbain	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd		137	138
Plateau Central	537	566	636	660	690	723	773	814	831	899
Urbain	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd		776	840
Rural	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd		55	59
Sahel	533	577	599	635	682	713	759	855	931	987
Urbain	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd		880	934
Rural	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd		51	53
Sud-Ouest	439	482	529	564	626	670	739	790	821	846
Urbain	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd		743	765
Rural	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd		78	81
Burkina Faso	8 181	8 768	9 725	10 198	10 796	11 545	12 394	13 204	13 831	14655
Urbain	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd		nd	nd
Rural	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd

Source : Direction générale des études et des statistiques sectorielles/MENA

Tableau 7- 37 : Évolution des nombres d'établissements du post-primaire et du secondaire général des secteurs public et privé et milieu de résidence

	2005/ 2006	2006/ 2007	2007/ 2008	2008/ 2009	2009/ 2010	2010/ 2011	2011/ 2012	2012/ 2013
Boucle du Mouhoun	51	53	78	98	101	126	145	163
Rural	29	31	42	53	56	68	80	93
Urbain	22	22	36	45	45	58	65	70
Cascades	27	29	40	47	52	53	56	68
Rural	11	11	16	18	20	22	26	31
Urbain	16	18	24	29	32	31	30	37
Centre	192	228	286	309	323	354	398	439
Rural	18	25	32	35	36	45	60	74
Urbain	174	203	254	274	287	309	338	365
Centre-Est	37	44	58	65	71	74	101	119
Rural	18	23	29	32	34	34	44	56
Urbain	19	21	29	33	37	40	57	63
Centre-Nord	32	36	52	57	63	71	78	100
Rural	17	21	29	32	36	42	45	57
Urbain	15	15	23	25	27	29	33	43
Centre-Ouest	60	66	91	100	110	120	126	140
Rural	32	34	45	50	56	66	70	79
Urbain	28	32	46	50	54	54	56	61
Centre-Sud	28	29	38	47	57	61	67	79
Rural	16	17	20	25	34	39	43	50
Urbain	12	12	18	22	23	22	24	29
Est	35	37	56	63	73	78	84	96
Rural	19	20	29	32	38	42	46	54
Urbain	16	17	27	31	35	36	38	42
Hauts-Bassins	103	112	147	162	165	185	214	230
Rural	29	30	35	37	42	54	61	68
Urbain	74	82	112	125	123	131	153	162
Nord	43	49	65	78	99	124	127	133
Rural	25	27	34	42	49	60	67	70
Urbain	18	22	31	36	50	64	60	63
Plateau Central	31	33	43	52	51	64	70	78
Rural	20	20	26	35	30	38	44	49
Urbain	11	13	17	17	21	26	26	29
Sahel	16	17	24	33	43	47	46	52
Rural	7	8	10	18	23	25	25	30
Urbain	9	9	14	15	20	22	21	22
Sud-Ouest	24	29	43	49	52	58	66	75
Rural	13	17	26	29	32	35	38	45
Urbain	11	12	17	20	20	23	28	30
Burkina Faso	679	762	1 021	1 160	1 260	1 415	1 578	1 772
Rural	254	284	373	438	486	570	649	756
Urbain	425	478	648	722	774	845	929	1 016

Source : Direction générale des études et des statistiques sectorielles/MENA

Tableau 7- 38 : Pourcentage des ménages ayant accès aux écoles primaires en moins de 30 minutes

	2003	2005	2007
Boucle du Mouhoun	79,0	79,1	81,9
Cascades	43,2	69,1	77,0
Centre	92,5	93,7	88,6
Centre-Est	60,4	46,0	56,9
Centre-Nord	45,5	40,9	52,3
Centre-Ouest	65,0	64,2	62,9
Centre-Sud	67,6	59,0	55,0
Est	47,9	56,7	54,4
Hauts-Bassins	68,1	83,4	74,2
Nord	78,9	72,7	90,0
Plateau Central	47,6	60,2	61,9
Sahel	38,2	46,7	47,7
Sud-Ouest	28,4	53,9	50,9
Burkina Faso	62,3	65,9	67,8

Source : INSD/ QUIBB 2005, 2007et EICVM 2003

Tableau 7- 39 : Pourcentage des ménages ayant accès aux écoles secondaires en moins de 30 minutes

	2003	2005	2007
Boucle du Mouhoun	20,9	16,1	18,7
Cascades	15,5	24,8	11,9
Centre	67,7	68,6	71,6
Centre-Est	22,5	14,7	21,5
Centre-Nord	7,3	3,9	11,7
Centre-Ouest	19,4	16,9	21,1
Centre-Sud	26,5	9,5	9,4
Est	15,8	7,4	13,8
Hauts-Bassins	37,4	36,0	36,2
Nord	28,2	14,8	34,2
Plateau Central	11,4	14,6	20,9
Sahel	6,1	5,9	3,6
Sud-Ouest	5,5	6,1	5,3
Burkina Faso	24,8	21,2	25,2

Source : INSD/ QUIBB 2005, 2007et EICVM 2003

Tableau 7- 40 : Evolution des nombres d'établissement/structures du préscolaire (communautaire, public et privé)

	2006/ 2007	2007/ 2008	2008/ 2009	2009/ 2010	2010/ 2011	2011/ 2012	2012/ 2013	2013/ 2014
B. du Mouhoun	6	15	18	18	24	36	37	40
Cascades	5	5	7	8	10	12	14	14
Centre	134	211	237	274	300	373	419	443
Centre-Est	13	64	54	53	45	60	68	72
Centre-Nord	4	22	21	22	26	50	75	81
Centre-Ouest	9	25	29	38	39	41	45	47
Centre-Sud	14	26	24	26	27	34	35	41
Est	16	29	27	30	31	34	64	69
Hauts-Bassins	35	45	49	53	56	71	79	92
Nord	6	14	13	14	18	19	22	29
Plateau Central	15	20	17	17	26	30	23	34
Sahel	9	9	14	15	15	24	27	27
Sud-Ouest	4	5	5	5	11	13	15	17
Burkina Faso	270	490	515	573	628	797	923	1 006

Source : Annuaire du Ministère de l'action sociale et de la solidarité nationale

VII.7.Marchés

Tableau 7- 41 : Pourcentage des ménages ayant accès aux marchés en moins de 30 minutes

	2003	2005	2007
Boucle du Mouhoun	64,8	64,6	70,4
Cascades	28,2	68,2	32,9
Centre	81,9	86,4	80,4
Centre-Est	53,1	41,8	44,0
Centre-Nord	33,8	33,1	42,8
Centre-Ouest	54,5	54,2	47,3
Centre-Sud	67,8	43,1	39,7
Est	49,1	67,4	56,2
Hauts-Bassins	66,6	83,6	71,4
Nord	72,2	50,0	71,8
Plateau Central	48,1	32,1	42,1
Sahel	30,5	26,9	22,1
Sud-Ouest	31,5	18,9	33,7
Burkina Faso	55,7	55,4	54,7

Source : INSD/ QUIBB 2005, 2007et EICVM 2003

VIII. Ressources du MUH

VIII.1. Ressources humaines du MUH

Tableau 8- 1 : Nombre d'agents fonctionnaires ou contractuels de l'Etat selon la catégorie

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Catégorie P	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	4	4
Catégorie A	44	43	45	45	49	51	54	56	53	68	66	71	87
Catégorie B	49	52	57	67	80	103	103	119	132	152	154	157	247
Catégorie C	15	16	17	¹ 18	23	25	29	28	33	42	42	39	43
Catégorie D	29	29	29	28	27	23	24	27	27	23	26	24	29
Catégorie E	19	19	21	24	22	15	12	14	10	52	47	49	73
Total	156	159	169	182	201	217	222	244	255	337	336	344	483

Source : Direction des ressources humaines/MUH

Tableau 8- 2 : Nombre d'agents permanents du compte spécial et du FAU (fonds d'aménagement urbain) selon la catégorie du MUH

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
1 ^{ère} Catégorie	6	12	12	12	12	12	12	12	12	12	15	16	17
2 ^{ème} Catégorie	14	31	31	31	31	31	31	31	31	31	33	33	33
3 ^{ème} Catégorie	27	44	44	44	44	44	44	44	44	44	48	48	48
4 ^{ème} Catégorie	29	59	59	59	59	59	59	59	59	59	65	65	65
5 ^{ème} Catégorie	43	59	59	59	59	59	59	59	59	59	63	63	63
Ensemble	119	205	205	205	205	205	205	205	205	205	224	224	225

Source : Direction des ressources humaines/MUH

¹ A partir du 1^{er} janvier 2016 il n'y a plus de contractuels (loi 081)

Tableau 8- 3 : Nombre de nouveaux recrutés enregistrés selon la nature du recrutement du MUH

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Concours direct	0	0	10	10	10	10	0	0	0	0
Concours professionnel	0	0	0	2	10	6	8	02	07	06
Sélection sur dossier	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0
Mesures nouvelles	4	6	6	0	9	0	12	0	5	11
Mise à disposition	5	2	8	0	6	3	1	03	04	04
Total	9	8	24	14	35	19	21	05	16	21

Source : Direction des ressources humaines/MUH

Tableau 8- 4 : Nombre de sorties temporaires du MUH enregistrées selon le type de sortie

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Détachements	5	11	11	1	6	06	12	05	23
Disponibilités	0	6	2	3	5	03	03	01	01
Suspensions de contrat	0	1	1	3	8	07	06	0	0
Stages	5	3	36	4	17	08	28	18	6
Total	10	21	50	11	36	24	49	24	30

Source : Direction des ressources humaines/MUH

Tableau 8- 5 : Nombre de sorties définitives du MUH enregistrées selon le type de sortie

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Retraites	8	17	10	9	19	6	14	11	9
Décès	0	0	0	1	0	3	0	0	0
Démissions	0	0	0	0	0	1	0	0	0
Invalidités	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Licenciement	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Abandons	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	8	17	10	10	19	10	14	11	9

Source : Direction des ressources humaines/MUH

Tableau 8- 6 : Nombre de sessions de recyclage organisées par le MUH en formation continue										
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Sessions	1	2	nd	11	8	18	2	0	2	1

Source : Direction des ressources humaines/MUH

Tableau 8- 7 : Répartition des femmes du ministère et par catégorie										
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	
Catégorie P	0	0	0	0	0	0	1	1	1	
Catégorie A	6	8	8	10	10	14	16	17	18	
Catégorie B	8	8	8	10	12	12	18	18	28	
Catégorie C	10	10	12	12	15	15	15	31	12	
Catégorie D	10	10	10	14	14	14	14	16	16	
Catégorie E	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Total	34	36	38	46	51	55	64	83	85	

Source : Direction des ressources humaines/MUH

Tableau 8- 8 : Nombre d'agent bénéficiaires d'une formation continue du MUH										
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Bénéficiaires	20	43	nd	60	61	119	27	0	60	2

Source : Direction des ressources humaines/MUH

Tableau 8- 9 : Répartition des agents du MUH										
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	
Centre	0	0	0	0	0	0	0	6	8	
Centre ouest	0	0	0	0	5	7	9	10	12	
Centre est	0	0	0	0	0	4	5	6	7	
Centre sud	0	0	0	0	0	04	04	06	06	
Hauts bassins	25	25	30	35	40	45	48	50	55	
Centre nord	0	0	0	0	0	4	5	6	9	
Nord	6	9	12	14	14	14	16	18	19	
Est	0	4	6	8	9	10	11	12	13	
Plateau central	0	0	0	0	0	4	5	6	7	

VIII.2. Ressources financières

Tableau 8- 10 : Evolution des dotations budgétaires du ministère par rubrique (en millions de F CFA)

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Dépenses de personnel	nd	431	396	433	417	512	674	658	735,13	807,2	993
Dépenses de fonctionnement	57	172	158	113	65	85	117	224	536,70	542,7	474
Dépenses de transferts	15	12	12	33	40	20	48	40	25	25	7,5
Investissements exécutés par l'Etat	141	247	1775	4839	4643	6079	14059	8808	13 395,9	9 090,9	8903
Ensemble	nd	862	2341	5418	5165	6697	14899	9730	14 693	10 466	10377

Source : Direction de l'administration et des finances/MUH

Tableau 8- 11 : Budget alloué aux aménagements (en millions de F CFA)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Montant	8 147	1 667	5 393	5 773	5 417	4 552	4 834	1 810	6 951

Source : Société nationale d'aménagement des terrains urbains

Tableau 8- 12 : Taux d'exécution du budget du MUH (%)

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Dépenses de personnel	nd	2,9	7,8	106,9	90,0	94,2	63,2	82,8	73,6	68,5	100
Dépenses de fonctionnement	43,2	81,8	87,1	85,6	93,0	95,7	96,7	98,5	84,2	94,5	98,57
Dépenses de transferts	0,0	100,0	100,0	63,9	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	40,0	100
Investissements exécutés par l'Etat	0,0	27,2	91,2	88,1	90,9	17,8	69,8	86,9	46,1	45,5	53,47
Cumul tous titres	11,5	26,9	76,9	89,4	90,9	24,8	69,8	92,1	49,0	49,8	60,02

Source : Direction de l'administration et des finances

Tableau 8- 13 : Déboursement de l'aide extérieure par secteurs et sous-secteurs nationaux (en milliers de dollars US)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Habitat et Urbanisme	8 531,6	16 002,9	2 550,5	806,6	747,5	-	-	-	760,0

Source : Direction Générale de la Coopération / Ministère de l'Economie et des Finances

IX. Glossaire

Agents permanents du compte spécial : Agents recrutés et payés sur la base d'un compte logé au trésor public et alimenté annuellement par l'Etat en vue de la réalisation des lotissements.

Agréments techniques : Licence d'affaires octroyée à une personne physique ou morale pour exercer une activité

Aménagement : Ensemble d'opérations de transformation physique et / ou du statut juridique d'un espace pour des activités.

Aménagement foncier : Ensemble d'opérations de transformation physique et / ou du statut juridique sur l'ensemble des terres et des biens immeubles ou assimilés.

Bâtiment à plusieurs logements : Construction sans niveau formée de plusieurs logements séparés, et pouvant abriter plusieurs ménages (par exemple un "célibatorium").

Case : Construction de type traditionnel, généralement de forme circulaire ou rectangulaire, en banco ou en paille avec un toit de forme conique ou pyramidale faite de branchages recouvertes de paille.

Espaces verts : Parc urbain, place publique, square, jardin public, aire de jeux, etc.

Habitat : Aire dans laquelle vit une population. Il englobe les habitations ou logements des ménages et l'aménagement de cet espace vital (RGPH). Le logement et son environnement, incluant ainsi l'ensemble des services urbains de base (PNH DU)

Immeuble à appartements : Bâtiment de type moderne d'un ou plusieurs niveaux (étages) divisés en appartements. Chaque appartement peut abriter au moins un ménage.

Logement : Local distinct et indépendant se trouvant à l'intérieur d'une concession si celle-ci en comporte plusieurs, ou se confondant à la concession elle-même, pour servir d'habitation.

Logement social : Logement décent offrant un minimum de fonctionnalité, de sécurité, de confort et d'hygiène. Il est produit avec l'appui de l'Etat.

Logement décent : Logement réalisé sur la base de normes minimales acceptables d'espace de vie, de durabilité des matériaux de construction, de sécurité, d'éclairage, de salubrité et d'accès facile à l'eau potable.

Maison individuelle simple : Maison individuelle n'ayant pas le standing d'une villa.

Ménage : Ensemble de personnes partageant le même logement et participant à son économie.

Ménage ordinaire : Unité socio-économique de base au sein de laquelle les différents membres sont apparentés ou non. Ils vivent ensemble dans la même concession, mettent en commun leurs ressources et satisfont en commun à l'essentiel de leurs besoins alimentaires et autres besoins vitaux. Ils reconnaissent, en général, un des leurs comme chef de ménage, indépendamment du sexe de celui-ci.

Ménage collectif : Groupe de personnes généralement sans lien de parenté entre elles, habitant ensemble dans des conditions spéciales, c'est-à-dire utilisant principalement les installations qu'un établissement met à leur disposition pour subvenir à leurs besoins essentiels (repas, logement, soins).

Milieu de résidence : Variable permettant de faire la distinction entre l'urbain et le rural.

Permis d'exploiter : Titre de jouissance permanent délivré aux personnes physiques ou aux personnes morales pour l'occupation à des fins lucratives de terres du domaine privé immobilier des collectivités territoriales

Permis urbain d'habiter : Titre de jouissance permanent. Il est délivré aux personnes physiques ou aux personnes morales pour l'occupation des terres à usage d'habitation avec possibilité d'aliénation définitive desdites terres dans les conditions déterminées par la loi.

Permis de construire : Document délivré par l'autorité administrative autorisant la réalisation d'une construction

Promotion immobilière : Consiste à réaliser ou faire réaliser les opérations d'urbanisme et d'aménagement définies par le code de l'urbanisme et de la construction au Burkina-Faso : l'édification, l'amélioration, la réhabilitation ou l'extension de construction sur des terrains aménagés

Réserve administrative : Lots ou parcelles de terre prévus par un plan d'occupation des sols ou un schéma ou un plan d'aménagement pour les besoins futurs de l'Etat et des collectivités territoriales.

Réserves foncières : Domaines fonciers constitués par l'autorité publique pour des besoins futurs.

Taux d'urbanisation : Rapport entre la population qui vit en milieu urbain et la population totale.

Titre foncier ou titre de propriété foncière : Titre délivré par le receveur de la publicité foncière qui confère à son titulaire le droit de jouir et de disposer du bien immobilier qui en fait l'objet, de la manière la plus absolue pourvu qu'il n'en fasse pas un usage prohibé par les lois et règlements.

Type d'habitation : Type de bâtiment occupé par un ménage. On distingue :

- **Immeuble à appartements** : Bâtiment de type moderne d'un ou plusieurs niveaux (étages) divisés en appartements ;

- **Villa** : Maison individuelle comportant un séjour (salon), une ou plusieurs chambres ainsi que les commodités intérieures suivantes : cuisine, douche, WC avec fosse septique et cela indépendamment des matériaux de construction de la maison ;
- **Maison individuelle simple** : Maison individuelle n'ayant pas le standing d'une villa ;
- **Bâtiment à plusieurs logements** : Construction d'un niveau formée de plusieurs logements séparés (par exemple un "célibatorium") ;
- **Case** : Construction de type traditionnel, généralement de forme circulaire ou rectangulaire, en banco ou en paille avec un toit de forme conique ou pyramidale faite de branchages recouvertes de paille.

Villa : Maison individuelle comportant un séjour (salon), une ou plusieurs chambres ainsi que les commodités intérieures suivantes: cuisine, douche, WC avec fosse septique et cela indépendamment des matériaux de construction de la maison. Les maisons à un seul niveau, du genre duplex sont à inclure dans cette catégorie. Elles sont ordinairement destinées à l'hébergement d'un seul ménage.

Zone d'habitation : Emplacement de l'habitation en zone lotie ou non lotie.

Zone A : toutes les voies sont bitumées, avec eau et électricité

Zone B: seulement les grands axes sont bitumés, avec eau et électricité

Zone C: aucun bitume, avec eau et électricité

X. Equipe de rédaction

Nom & prénom	Responsabilité	Adresse mail
Léon Paul TOE	Superviseur général	
Néhoun NIGNAN	Supervision administrative	
Oumarou SONGRE	Supervision technique	songr2006@yahoo.fr
Réléwendé OUEDRAOGO	Contrôle technique	